

PLURALISME ET NEUTRALITÉ : L'AUDIOVISUEL PUBLIC EN DÉFICIT



AYMERIC DE LAMOTTE
RAPPORT 35, FÉVRIER 2026



L'Institut Thomas More est à la fois un laboratoire d'idées, un centre d'actions et une école de formation. Libéral-conservateur, libre et indépendant, il est basé à Paris et Bruxelles.

La démarche de l'Institut se fonde sur les valeurs proclamées dans sa Charte : la liberté et la responsabilité, le respect de la dignité de la personne, la subsidiarité, l'économie de marché, les valeurs universelles qui sont l'héritage commun des pays européens.

Paris

91, rue du Faubourg-Saint-Honoré
F-75 008 Paris

Bruxelles

Clos des Salanganes, 5
B-1150 Bruxelles

www.institut-thomas-more.org
info@institut-thomas-more.org

PLURALISME ET NEUTRALITÉ : L'AUDIOVISUEL PUBLIC EN DÉFICIT



AYMERIC DE LAMOTTE
RAPPORT 35, FÉVRIER 2026

Aymeric de Lamotte est directeur général adjoint de l'Institut Thomas More. Titulaire d'un Master en droit européen et international de la *Katholieke Universiteit Leuven* et d'un Master spécialisé en droit économique des universités de Gand, Bologne et Varsovie (un programme de l'Union européenne, *Erasmus Mundus*), il est avocat au barreau de Bruxelles depuis 2015. Il défend, entre autres, de nombreuses personnes physiques et morales qui luttent contre le wokisme (décolonialisme, culture de l'annulation, théorie du genre, etc.) en Belgique francophone. Il écrit régulièrement dans la presse belge et française, notamment dans *La Libre* et *Le Figaro*. Il dirige **Justitia**, le collectif d'avocats de l'Institut Thomas More qui offre une réponse juridique aux nouvelles intolérances •

Sommaire

Enseignements clés	6
---------------------------	----------

Introduction	9
---------------------	----------

Notice méthodologique	13
------------------------------	-----------

Neutralité et équité de traitement des personnalités et des formations politiques	17
--	-----------

Représentation des familles politiques	18
Équité de traitement des familles politiques	18
Note moyenne par famille politique	21
Note moyenne par personnalité politique	22

Pluralisme : orientation politique des programmes	23
--	-----------

Répartition gauche/droite des émissions et chroniques	23
Note moyenne des chaînes	24
Note moyenne des émissions	25
Note moyenne des chroniques	26
Évolution quotidienne	29

Analyse des thématiques les plus traitées par le service public et de l'orientation éditoriale	31
---	-----------

Structure thématique globale des chroniques du service public	31
Analyse thématique par chaîne	33
Concordance entre l'agenda thématique du service public et les familles politiques	38
Orientation politique du traitement par thématique	43

Conclusion. Une réforme indispensable et urgente	51
---	-----------

Annexes méthodologiques	53
--------------------------------	-----------

Annexe 1. Test des différents modèles IA	53
Annexe 2. Pluralisme et équité de traitement	55
Annexe 3. Neutralité idéologique des programmes	57
Annexe 4. Analyse thématique des programmes	58



Enseignements clés

1. Une hostilité générale marquée à l'égard du personnel politique

Toutes chaînes confondues, près d'une mention sur deux de personnalités ou partis politiques est négative, tandis que seules 17% des mentions sont positives. Cette hostilité est particulièrement visible dans les chroniques d'analyse et de commentaire, où les notes négatives (hostiles) dominent largement les notes neutres ou positives (bienveillantes). C'est dans ce contexte globalement critique — ce qui relève du fonctionnement normal du journalisme — qu'il convient d'observer les personnalités et partis politiques qui semblent soumis à un traitement particulièrement favorable ou à l'inverse défavorable.

2. La majorité présidentielle et la droite sont surexposés mais critiqués

La majorité présidentielle concentre 45 % de l'ensemble des mentions relevées sur la période témoin, soit une visibilité médiatique 1,6 fois supérieure à sa représentation parlementaire (28 %). De même, la droite concentre 16 % de l'ensemble des mentions alors qu'elle ne représente que 8 % à l'Assemblée nationale. Mais cette surexposition s'accompagne d'un volume élevé de critiques. 51,8 % des mentions du centre sont négatives, mais elles sont contrebalancées par davantage de mentions positives (19 %). De nombreuses figures du centre figurent aussi parmi les personnalités les mieux traitées par le service public. On en retrouve cinq parmi les dix personnalités traitées avec le plus de bienveillance : Jean-Noël Barrot (+1,5), Laurent Nuñez (+0,1), Yaël Braun Pivet (-0,6), Roland Lescure (-0,6) et Amélie de Montchalin (-0,9). 51,6 % des mentions de la droite sont négatives, soit une hostilité légèrement inférieure à la droite radicale.

3. Les partis radicaux de gauche et de droite sont sous-représentés et décrits comme facteurs de désordre politique

La gauche radicale pèse 15 % à l'Assemblée nationale et sa représentation médiatique est de 8 % tandis que la droite radicale pèse 24 % alors que sa représentation médiatique est de 15 %. Lorsqu'elles sont mentionnées, la gauche et la droite radicale reçoivent le traitement le plus hostile de toutes les familles politiques : 54,10 % des mentions concernant la gauche radicale et 56 % des mentions concernant la droite radicale sont négatives. Ces deux familles ne reçoivent respectivement que 8 % et 5 % de mentions positives.

4. Les écologistes et la gauche modérée bénéficient d'un traitement favorable

Avec seulement 34 % de mentions négatives, 36 % de mentions neutres et 30 % de mentions positives, la gauche modérée est la seule famille à afficher un équilibre presque symétrique entre négatif, neutre et positif. Les écologistes bénéficient d'un traitement encore plus indulgent, avec 32 % de mentions positives et seulement 19 % de mentions négatives. Les personnalités les mieux notées sont quasi exclusivement issues du centre-gauche institutionnel ou écologiste : Pierre Moscovici (+3), Raphaël Glucksmann (+0,7), Boris Vallaud (+0,1), Marine Tondelier (-0,3), François Hollande (-0,4). Ces figures sont régulièrement valorisées pour leur compétence, leur crédibilité ou leur sens de l'État. Ces appréciations contrastent avec le ton hostile réservé aux blocs radicaux (-2,39 pour la gauche radicale et -2,88 pour la droite radicale) et à la droite (-2,09), révélant une hiérarchie implicite de respectabilité médiatique sur les antennes du service public.

5. Un biais structurel en faveur d'un cadrage éditorial de gauche

L'ensemble du service public a une note de -10, ce qui indique un biais éditorial global de centre-gauche. France Culture (-29), France Inter (-23) et France 5 (-17) sont les chaînes affichant le biais éditorial le plus marqué à gauche. **57% des émissions et chroniques présentent une orientation idéologique clairement marquée à gauche, contre seulement 16% orientées à droite.** Aucune des sept chaînes analysées ne présente une majorité de chroniques avec un biais éditorial de droite. En revanche, quatre présentent une large majorité de chroniques orientées à gauche. Ces orientations ne sont pas portées par quelques occurrences extrêmes, mais confirmées par des écarts-types modérés, traduisant une cohérence éditoriale.

6. Certaines émissions sont particulièrement polarisées

Les émissions C Politique (-58) sur France 5 et Complément d'Enquête (-55,5) sur France 2 sont les plus marquées à gauche. Une kyrielle d'émissions phares de France Culture et de France Inter fortement marquées à gauche suit (les matinales, les Questions du soir, la Bande originale, le 18/20). Une émission contraste fortement avec l'ensemble : Questions Politiques. Cette émission d'interviews politiques de France Inter affiche le biais éditorial le plus marqué à droite (+42). Cette position très à droite de l'échiquier n'est pas liée au choix des invités : sur la période, l'émission a reçu davantage d'invités classés à gauche (cinq invités) qu'à droite (trois invités). **Cette note moyenne marquée à droite s'explique par le fait que plusieurs entretiens de personnalités de droite ont été massivement rediffusés la nuit entre 2h et 5h du matin.** Ces rediffusions nocturnes visaient-elles à mettre la chaîne en conformité avec ses obligations de pluralisme ? Quoiqu'il en soit, ces rediffusions, notées plusieurs fois par l'IA, ont pour effet de pondérer artificiellement le biais éditorial à droite. Derrière, six émissions (sur 37) affichent un léger biais éditorial de centre droit, avec une note comprise entre 0,1 et 17,8, principalement issues de France Info (TV ou radio).

7. Les chroniques radiophoniques sont fortement orientées

La majorité des chroniques s'inscrivent durablement à gauche (24 d'entre elles ont une note comprise entre -25 et -80), avec des moyennes très éloignées du centre et une faible variabilité. Ainsi, la chronique « Charline explose les faits » de Charline Vanhoenacker est notée -78 (très à gauche), avec un écart-type de 24, ce qui indique une forte constance éditoriale dans l'orientation à gauche. Sur France Inter, 56 chroniques sur 64 sont notées à gauche. Seules 5 chroniques ont un biais éditorial de droite et 3 sont parfaitement neutres. Sur France Culture, 100% des chroniques affichent un biais éditorial de gauche avec des moyennes souvent très éloignées du centre. Les rares chroniques davantage techniques ou scientifiques (Les Chantiers de la recherche, Avec Science) modèrent ponctuellement ce biais, mais ne suffisent pas à infléchir l'orientation globale de la grille. France Info apparaît comme la grille la plus équilibrée de Radio France, avec 13 chroniques sur 23 marquées à gauche et 7 à droite, mais avec des notes beaucoup moins polarisées. L'ensemble des chroniques sont notées entre -27 et +16.

8. Le choix éditorial des thématiques ne correspond pas toujours aux priorités des Français

La santé et la lutte contre la délinquance, classées 1^{ère} et 2^e préoccupations des Français, figurent en tête de l'agenda du service public dans son ensemble. Au-delà des deux premières positions, l'agenda médiatique diverge fortement. Le décrochage est spectaculaire concernant les conflits internationaux : à titre d'exemple, le conflit Israël-Hamas/Hezbollah est la 3^e thématique la plus abordée sur l'ensemble du service public, alors qu'il s'agit de la 18^e priorité des Français. La protection de l'environnement et la lutte contre le dérèglement climatique sont la 4^e thématique la plus traitée par le service public alors que le sujet est au 16^e rang des préoccupations des Français. Les enjeux du quotidien et certaines questions économiques telles que l'inflation (4^e priorité des Français) ou le pouvoir d'achat (5^e priorité) sont reléguées en seconde partie de classement sur la plupart des chaînes.

9. Une proximité thématique plus forte avec le bloc central et la gauche

La comparaison des hiérarchies thématiques montre que l'agenda du service public est structurellement plus proche des priorités des sympathisants Renaissance et des Écologistes. Les thèmes centraux pour les électeurs LR et plus particulièrement RN (immigration, sécurité, impôts) sont soit relativement marginalisés, soit traités dans un cadrage politique opposé à leurs attentes, ce qui accentue la perception d'un déséquilibre.

10. Un biais éditorial orienté à gauche dans le traitement des thématiques

Sur l'ensemble du service public, parmi les 19 thématiques observées, 14 présentent une orientation éditoriale de gauche. Des sujets tels que la lutte contre la précarité (-46), l'amélioration de la situation dans les banlieues (-42), la guerre Israël-Hamas/Hezbollah (-27) s'inscrivent durablement à gauche dans leur traitement éditorial. Quelques sujets plus techniques ou institutionnels, donnent lieu à des cadrages plus pluralistes ou moins polarisés. C'est notamment le cas pour la maîtrise du niveau des impôts (-2), l'Europe et l'Union Européenne (+3) ou la question des retraites (+5). France Inter et France Culture sont les chaînes affichant le plus de thématiques traitées avec un cadrage éditorial de gauche (17 et 16 thématiques sur 19). Des thématiques sociétales sont traitées de manière très polarisantes, notamment la lutte contre l'immigration clandestine notées à -31 sur France Inter et -49 sur France Culture.



11. Une orientation politique qui diverge des attentes implicites de l'opinion

Cette orientation à gauche dans le traitement des thématiques suggère un cadrage éditorial mettant l'accent sur les déterminants sociaux, institutionnels ou humanitaires plutôt que sur des approches sécuritaires ou restrictives. Cela pose question pour des sujets comme la lutte contre l'immigration clandestine (-24 sur l'ensemble du service public) ou la lutte contre la délinquance (-4) cadrés dans une orientation politique manifestement contraire aux attentes implicites de l'opinion. **Cette divergence avec les préférences majoritaires exprimées dans l'opinion peut atteindre des niveaux très importants** : sur France 5, la lutte contre l'immigration clandestine est notée -85. C'est, de toutes les chaînes et pour toutes les thématiques, celle traitée avec le plus important biais éditorial de gauche.

12. Nous identifions moins un problème de pluralisme formel que de pluralisme substantiel

Pris dans leur ensemble, ces résultats suggèrent que le déficit de neutralité du service public audiovisuel ne réside pas principalement dans l'absence de diversité apparente des sujets abordés ni dans l'invisibilisation totale de certaines sensibilités politiques. Les différentes familles politiques sont globalement présentes à l'antenne et les thématiques centrales du débat public ne sont pas ignorées. En revanche, **l'analyse combinée de la fréquence, de l'orientation politique du traitement, l'orientation politique des programmes et l'orientation éditoriale met en évidence un déséquilibre plus profond, relevant du pluralisme substantiel plutôt que du pluralisme formel**. Certaines grilles de lecture (sociales, environnementales, institutionnelles ou humanitaires) apparaissent structurellement privilégiées, tandis que d'autres (sécuritaires, restrictives, libérales ou conservatrices) sont plus fréquemment associées à des cadrages négatifs ou disqualifiants. Ce déséquilibre se manifeste de manière cumulative :

- dans le choix relatif des thématiques mises en avant,
- dans l'orientation normative du traitement de ces thématiques,
- dans la hiérarchie implicite de respectabilité accordée aux différentes formations et personnalités politiques.

Dès lors, même en l'absence de consignes explicites ou de partis pris revendiqués, **le fonctionnement ordinaire des rédactions du service public tend à produire un espace informationnel où certaines visions du monde bénéficient d'un avantage structurel de légitimité**, tandis que d'autres sont reléguées à des positions défensives ou sont systématiquement problématisées. Cette configuration pose une question centrale au regard des missions assignées au service public audiovisuel : celle de la capacité à garantir effectivement une représentation équitable des courants de pensée et d'opinion, condition essentielle au respect du principe de neutralité.

Introduction

Lorsque la vérité ne peut être connue avec évidence – ce qui est souvent le cas –, c'est la mise en commun des opinions probables qui permet de s'en approcher le plus. Théorisé par Aristote, l'art de découvrir la vérité en matière probable s'appelle la dialectique. La dialectique est fondée sur la possibilité de la vérité de l'avis contraire : elle réalise une confrontation des opinions dans la crainte que la contradiction ne soit plus juste. Philosophiquement, le pluralisme peut donc être compris comme étant un des outils de la recherche de la vérité dans la cité, en ce qu'il permet la confrontation dialectique des opinions probables.

Obligations légales de pluralisme, d'impartialité et de neutralité politique

Juridiquement, l'article 3-1 al. 3 de la loi Léotard impose à l'audiovisuel français le respect du principe du pluralisme sans pourtant jamais le définir. Il faut s'en référer à la jurisprudence du Conseil constitutionnel qui précise qu'il s'agit de « *l'expression de tendances de caractère différent dans le respect de l'impératif d'honnêteté de l'information* » (1) et du Conseil d'État qui indique que le pluralisme a pour but de tendre « *à ce que les différents courants d'opinion soient équitablement diffusés afin de concourir à la formation de l'opinion des téléspectateurs et de contribuer ainsi au débat et à l'opinion démocratique* » (2). L'objectif à réaliser est que les auditeurs ou téléspectateurs soient à même d'exercer leur libre choix. Il s'agit d'une « *condition de la démocratie* » et d'un objectif de valeur constitutionnelle (3). Dans son considérant 9, l'arrêt du 13 février 2024 du Conseil d'État fait la distinction entre un pluralisme interne « *qui vise, au sein de chaque média d'information, à assurer une expression pluraliste des courants de pensée et d'opinion* » et un pluralisme externe entre les différents médias d'information (4). Cette distinction n'apparaît pas explicitement dans la loi Léotard et comme expliqué ci-dessus, un pluralisme interne s'applique uniquement aux personnalités politiques en vertu de l'article 13.

En outre, l'audiovisuel public est soumis à d'autres obligations spécifiques. D'une part, l'article 3-1 al. 2 de la loi Léotard précise qu'il est tenu à une obligation d'impartialité : il est exigé des programmes et des journalistes de l'audiovisuel public de ne pas manifester de parti-pris envers les sujets abordés ou les invités à l'antenne. D'autre part, au moment de se prononcer sur la constitutionnalité de la loi du 30 septembre 1986, le Conseil constitutionnel a rappelé que les cahiers des charges du service public de l'audiovisuel doivent se conformer « *aux principes fondamentaux du service public et notamment au principe d'égalité et à son corollaire le principe de neutralité du service* » (5). Le principe général de neutralité du service public a également été rappelé à l'article 1^{er} de la loi du 24 août 2021 confortant les principes de la République (6). Il résulte du principe de neutralité du service public que les intervenants de l'audiovisuel public « *s'abstiennent notamment de manifester leurs opinions politiques ou religieuses, traitent de façon égale toutes les personnes et respectent leur liberté de conscience et leur dignité* ». L'article 5 de la charte éthique de France Télévisions rappelle l'obligation de neutralité du service public en ces termes : « *En tant que groupe audiovisuel doté d'une mission de service public, France Télévisions doit conserver une stricte neutralité politique (...)* ».

(1) Conseil constitutionnel, DC, 18 septembre 1986, n°86-217 ; Conseil constitutionnel, DC, 21 janvier 1994, n°93-333 : « *La libre communication des pensées et des opinions, garantie par l'article 11 de la Déclaration de 1789, ne serait pas effective si le public auquel s'adressent les moyens de communication audiovisuels n'était pas à même de disposer, aussi bien dans le cadre du secteur privé que dans celui du secteur public, de programmes qui garantissent l'expression de tendances de caractère différent dans le respect de l'impératif d'honnêteté de l'information.* »

(2) Conseil d'État, 5^{ème} - 6^{ème} chambres réunies, 13/01/2023, 462663.

(3) Conseil constitutionnel, DC, 18 septembre 1986, n°86-217 ; Conseil constitutionnel, DC, 21 janvier 1994, n°93-333.

(4) À ce titre, l'article 3-1 de la loi du 30 septembre 1986 dispose que l'Arcom doit attribuer les numéros des chaînes de télévision en veillant à l'intérêt du public, au respect du pluralisme de l'information, et à l'équité entre les éditeurs.

(5) Conseil constitutionnel, DC, 18 septembre 1986, n°86-217, §15 ; voir aussi Conseil constitutionnel Conformité 21 février 2013 N° 2012-297.

(6) Loi n°2021-1109 du 24 août 2021 : « *Lorsque la loi ou le règlement confie directement l'exécution d'un service public à un organisme de droit public ou de droit privé, celui-ci est tenu d'assurer l'égalité des usagers devant le service public et de veiller au respect des principes de laïcité et de neutralité du service public. Il prend les mesures nécessaires à cet effet et, en particulier, il veille à ce que ses salariés ou les personnes sur lesquelles il exerce une autorité hiérarchique ou un pouvoir de direction, lorsqu'ils participent à l'exécution du service public, s'abstiennent notamment de manifester leurs opinions politiques ou religieuses, traitent de façon égale toutes les personnes et respectent leur liberté de conscience et leur dignité.* »



Manque de pluralisme et de neutralité dans l'audiovisuel public : des questions légitimes

Dans le cadre d'une première étude publiée en mai 2024, l'Institut Thomas More a établi le constat que l'audiovisuel public ne remplissait pas sa mission de pluralisme en ce qu'il ne diffusait pas équitablement les différents courants d'opinion **(1)**. Il appelait à une prise de conscience des personnes responsables. Radio France avait pris cette étude de haut en remettant en question sa méthodologie et son interprétation. Celle-ci tendait pourtant, sources à l'appui, à être la plus honnête possible.

En novembre 2025, l'Institut a concentré son regard sur les matinales de Radio France et y a à nouveau décelé de sérieux manquements au pluralisme et à la neutralité **(2)**. Ce rapport a été publié concomitamment au lancement d'une commission d'enquête parlementaire sur la neutralité, le fonctionnement et le financement de l'audiovisuel public, créée le 28 octobre 2025, à l'initiative du groupe Union des droites pour la République (UDR). Comme le suggère son intitulé, les missions de cette commission sont multiples et dépassent largement l'objet des études de l'Institut. Elle se focalise notamment sur les processus de décision (absence ou non d'agenda politique, son objectivité, sa traçabilité, ses potentiels conflits d'intérêts, etc.), la gestion, la répartition et l'utilisation des budgets. La commission d'enquête rendra ses conclusions avant l'expiration d'un délai de six mois, c'est-à-dire au plus tard le 28 avril 2026. Un des éléments qui a poussé à la mise en place de celle-ci a été l'affaire Legrand/Cohen qui a défrayé la chronique en septembre dernier. Le magazine *L'Incorrect* a diffusé des vidéos des journalistes Thomas Legrand et Patrick Cohen prises dans un café (la rencontre avait eu lieu en juillet) dans lesquelles on entend distinctement Thomas Legrand dire : « *Nous, on fait ce qu'il faut pour Dati, Patrick (Cohen) et moi.* » en présence d'un cadre du Parti socialiste, ce qui témoigne d'une collusion d'intérêts entre le PS et ces journalistes en prévision des élections municipales de mars. Un huissier a constaté que les propos étaient bien conformes à la vidéo brute (un rush). Les deux journalistes ont été auditionnés le 18 décembre.

La commission d'enquête a identifié de multiples problèmes liés à la neutralité et au pluralisme. Une des critiques est la fréquente confusion entre information et opinion. À titre d'exemple, le 10 décembre, lors de son audition, la présidente de France Télévisions, Delphine Ernotte, était interrogée à propos de contenus jugés problématiques sur une plateforme, France.tv Slash, destinée à des téléspectateurs mineurs. Delphine Ernotte a fini par répliquer que ces contenus avaient vocation « *à répondre aux questions que se posent les adolescents et jeunes adultes* », sans jamais que cela soit démontré. Sur quelles études d'opinion s'appuie France.tv Slash pour élaborer une ligne éditoriale jeunesse centrée autour de ces questions sociétales ? En réalité, il n'y a pas « une » jeunesse française et les études d'opinion montrent des résultats beaucoup plus contrastés. On peut notamment citer un sondage Ifop du 3 février 2026 dans lequel on apprend que 56% des jeunes entre 15 et 17 ans qui ont une opinion sur le sujet se situent à droite **(3)**. Un autre exemple est la multiplication d'interventions d'éditorialistes ou de chroniqueurs dans des formats d'« information » (journaux télévisés, matinales) sans signalement explicite « opinion », de sorte que des prises de position partisans sont présentées dans le même cadre que les reportages factuels (le mouvement des Gilets jaunes, le drame de Crépol, etc.).

L'audiovisuel public en Europe : des biais de plus en plus documentés

L'attitude du service public inquiète aussi légitimement dans d'autres pays européens. Deux d'entre eux ont retenu notre attention : la Belgique et le Royaume-Uni. La Radio-télévision belge de la Communauté française (RTBF), subventionnée à plus de 350 millions d'euros par an, est de plus en plus pointée du doigt pour l'orientation de sa ligne éditoriale. Le 13 janvier dernier, la ministre francophone en charge des Médias, Jacqueline Galant, a déclaré « *qu'il y a quand même beaucoup de gauchos* » au sein de la rédaction info de la RTBF. Elle a également précisé que la présidente du conseil d'administration de la RTBF, Joëlle Milquet, « *est plus à gauche que la gauche* » **(4)**. La ministre des Médias ne fait qu'exprimer un ressenti qui est largement partagé par une grande partie de l'opinion publique et une part de la classe politique depuis plusieurs décennies. À peu près toutes les personnalités de droite (Yves Leterme, Didier Reynders, Georges-Louis Bouchez) se sont un jour ou l'autre plaints du traitement médiatique de la RTBF, de son ton, de sa ligne éditoriale et de son manque de pluralisme. Un rapport de l'Institut Jonathas a par ailleurs récemment analysé le traitement du conflit de la 1^{ère} année de guerre au Proche-Orient, entre le 7 octobre 2023 et le 7 octobre 2024, et conclut

(1) Jean-Thomas Lesueur et Aymeric de Lamotte, *L'audiovisuel public est-il pluraliste ?*, Institut Thomas More, rapport 30, mai 2024, [disponible ici](#).

(2) Institut Thomas More, *Pluralisme et neutralité : l'équité de traitement et l'orientation politique des matinales de Radio France*, rapport 33, novembre 2025, [disponible ici](#).

(3) Ifop, « La "Bof génération ?" : Radioscopie politique des adolescents de 15 à 17 ans », 5 février 2026, [disponible ici](#).

(4) « Propos de Jacqueline Galant envers la RTBF : "disgracieux et insultants" pour Elisabeth Degryse, Ecolo et le PS condamnent », RTBF, 30 janvier 2026, [disponible ici](#).

à un biais qui « *produit un traitement partial de la guerre au Proche-Orient par la RTBF en contradiction avec l'impartialité prônée dans son Code de déontologie et dans les propos de ses journalistes* » (1).

L'audiovisuel public britannique semble lui aussi présenter des biais systémiques. L'avocat anglais Trevor Asserson fait le même constat que l'Institut Jonathas en ce qui concerne la BBC (2). En juillet 2024, plus de 200 collaborateurs et personnalités avaient signé une lettre ouverte demandant une enquête urgente sur « *des problèmes systémiques d'antisémitisme et de biais* » au sein de la chaîne. En novembre 2025, la publication d'un rapport interne sur les manquements du plus ancien radiodiffuseur national du monde a provoqué trois démissions au sommet ainsi qu'une audition parlementaire de son président. Il fut notamment rapporté que la BBC avait commis un montage fallacieux. En effet, une manipulation d'extraits vidéo avait permis de faire croire que Donald Trump avait incité ses partisans à un acte violent à la suite de sa défaite contre Joe Biden en janvier 2021 (3). Ce constat ne date cependant pas d'hier : le Premier ministre Boris Johnson critiquait déjà les partis pris de la BBC en 2019 (4).

Une méthodologie neutre et fiable grâce à l'IA

Le présent rapport entend approfondir l'analyse entreprise dans nos précédents travaux. Nous l'avons dit, ce qui apparemment posait un problème aux principaux intéressés était que notre méthodologie et notre interprétation ne pouvaient être neutres et objectives en raison des « *valeurs et idées* » défendues par l'Institut Thomas More (5). Or, bien que l'analyse du discours politique et médiatique à l'aide de l'IA soit un champ de recherche nouveau, perfectible et dont les critères d'évaluation scientifique sont encore discutés, un consensus méthodologique apparaît : l'IA n'est pas guidée. La classification (sentiment positif ou négatif, sympathie ou hostilité, orientation à gauche ou à droite) n'est pas influencée par l'humain en amont. L'IA réalise ces classifications sur le fondement de l'ensemble des connaissances humaines dont elle dispose. Sans parti pris, l'IA s'affranchit des biais, des affects personnels d'un chercheur-humain. L'analyse repose froidement sur des régularités empiriques plutôt que sur des choix individuels, sans introduire des hypothèses arbitraires. Le nombre incalculable de données brassées produit des résultats solides et fiables. L'IA ne juge pas seulement le sujet en tant que tel (par exemple, l'écologie, la sécurité, l'éducation, etc.) mais analyse aussi le contexte discursif (l'enchaînement du raisonnement), la sémantique employée et l'angle éditorial. En outre, notre rapport de mai 2024 étalait sa recherche sur cinq jours, ce qui avait été également critiqué par Radio France. Grâce à l'efficacité et à la rapidité de l'IA, le présent rapport a pu couvrir 2 000 heures de programmes sur une période de trois mois, ce qui permet, comme le souligne Radio France, « *de lisser les effets mécaniques de l'actualité* ».

Le rapport qu'on va lire se divise en trois axes d'analyse. Le premier se concentre sur la représentation de personnalités ou de formations politiques mentionnées et l'équité de traitement de celles-ci par les chaînes analysées. L'IA a relevé 13 326 mentions et 404 personnalités ou formations politiques. Le deuxième examine les émissions et les chroniques indépendamment des interlocuteurs. Il évalue leur positionnement gauche/droite à partir des connaissances mobilisées et des angles éditoriaux, afin de quantifier le caractère idéologique des programmes. Cela totalise 7 053 émissions et chroniques. Enfin, le troisième propose une analyse comparative des thématiques traitées dans les chroniques diffusées sur les antennes du service public et des préoccupations déclarées des Français dans le sondage Ifop « *L'état d'esprit des Français à la rentrée 2025* » publié le 1^{er} septembre 2025 (6). Cela permet d'évaluer, d'une part, le degré de correspondance entre l'agenda thématique médiatique et l'agenda des préoccupations exprimées par l'opinion et, d'autre part, d'examiner la manière dont ces thématiques sont traitées sur le plan de leur orientation politique.

(1) Institut Jonathas, *RTBF, Israël et Gaza : le biais originel. Analyse du traitement par la RTBF de la 1ère année de guerre au Proche-Orient*, 7 octobre 2023-7 octobre 2024, janvier 2026, [disponible ici](#).

(2) Trevor Asserson, *The Israel-Hamas war and the BBC*, septembre 2024, [disponible ici](#).

(3) « Démissions, menace de procès... La BBC au cœur de la tempête après un montage fallacieux sur Donald Trump », *Le Figaro*, 10 novembre 2025, [disponible ici](#).

(4) « Boris Johnson s'attaque à la BBC », *France Info*, 17 décembre 2019, [disponible ici](#).

(5) « Manque de pluralisme dans l'audiovisuel public : Radio France répond au *Figaro Magazine* », *Le Figaro*, 25 mai 2024, [disponible ici](#).

(6) Ifop, « *L'état d'esprit des Français à la rentrée 2025* », 1^{er} septembre 2025, [disponible ici](#).

Notice méthodologique

Objet et originalité de l'étude

Cette étude vise à mesurer de manière objectivée et reproductible, au moyen de l'intelligence artificielle, l'état du pluralisme, de l'équité de traitement et de la neutralité au sein des programmes d'actualité de Radio France et de France Télévisions. Elle intervient dans un contexte de manque d'outils fiables pour mesurer ces obligations de service public. Elle est inédite à plusieurs titres :

- **Traitement d'un corpus éditorial inédit par son ampleur (2 000,21 heures de programmes) et sa période témoin (trois mois) grâce à l'intelligence artificielle.** L'utilisation combinée de modèles d'intelligence artificielle de dernière génération (Mistral, OpenAI, Gemini) pour l'analyse sémantique, émotionnelle et idéologique. À l'issue d'une comparaison entre ces trois modèles, nous avons retenu le modèle Gemini pour la conduite de l'étude **(1)**. En effet, nous avons exclu l'OpenAI car il produisait des scores tendanciellement trop éloignés des autres modèles et, à la suite d'une vérification humaine des résultats, il s'est avéré que ce modèle présentait une plus grande cohérence globale des évaluations, une meilleure capacité à identifier correctement les personnalités politiques, à identifier la direction idéologique notamment dans des cas ambigus (ironie), ainsi que des justifications de notes plus précises et mieux argumentées que celles produites par les autres modèles.
- **Introduction d'un indice d'hostilité ou de bienveillance**, appliqué à chaque prise de parole, permettant de mesurer le traitement réservé à chaque personnalité et formation politique mentionnées sur les antennes.
- **Introduction d'un indice d'orientation gauche-droite**, appliqué à chaque chronique ou émission, permettant de noter la neutralité politique des programmes, non pas en fonction du profil des interlocuteurs (étiquettes politiques), mais des seuls propos exprimés.

Période et périmètre de l'étude

La période témoin retenue est du 1^{er} septembre au 30 novembre 2025. Ce choix répond à plusieurs critères :

- La période de trois mois correspond à la période minimale exigée par l'Arcom dans sa délibération n°2024-15 du 17 juillet 2024 quant à son appréciation du respect du pluralisme de l'expression des courants de pensée et d'opinion **(2)**.
- Période suffisamment longue pour obtenir des résultats statistiquement significatifs sur l'ensemble des programmes observés.
- Période « ordinaire » du calendrier politique, ne correspondant ni à un scrutin national, ni à une campagne électorale officielle, afin de limiter les effets de conjoncture.
- Disponibilité homogène des programmations sur l'ensemble des antennes étudiées (vs la période estivale par exemple).

Pour établir le périmètre du présent rapport, nous avons analysé l'ensemble de la grille des émissions de Radio France et de France Télévisions. Nous avons sélectionné les principales émissions d'actualité, d'information et de commentaires politiques, à l'exception des journaux de 8h, 13h et de 20h de France 2, dont les rediffusions ne sont pas disponibles sur toute la période d'observation **(3)**. Nous avons retenu le programme le plus structurant en termes de volume mais aussi d'influence politique. Nous considérons que ce périmètre forme un échantillon suffisamment représentatif.

(1) Voir Annexe méthodologique 1.

(2) Article 2 de la délibération n°2024-15 du 17 juillet 2024 relative au respect du principe de pluralisme des courants de pensée et d'opinion par les éditeurs de services : « *Sauf circonstance exceptionnelle, cette appréciation porte sur une période qui ne saurait être inférieure au trimestre pour l'ensemble des services et au mois pour ceux dont la programmation est consacrée à l'information en continu* », [disponible ici](#).

(3) En effet, les rediffusions intégrales des journaux télévisés disparaissent après 30 jours. La raison officielle invoquée est le manque de budget pour conserver et entretenir l'intégralité des archives, en libre accès sur son site internet. Les archives sont alors conservées par l'Institut national de l'audiovisuel, consultables uniquement dans les locaux de la Bibliothèque nationale de France (Inathèque), sans possibilité de copie ni d'enregistrement. L'Institut Thomas More n'a pas pu les intégrer pour des raisons de calendrier et de moyens financiers contraints. Cette absence invite à la précaution quant à l'analyse des résultats d'ensemble de France 2, sans toutefois que cela influe sur les autres programmes de la chaîne.



Chaînes et émissions radiophoniques

France Inter	> La Bande originale > La Grande matinale > Le 13/14 > Le 18/20, Le téléphone sonne > Le 18/20, Un jour dans le monde > Le Grand Face-à-face > Le journal de 18h du week-end > Le journal de 19h > Questions Politiques
---------------------	---

France Culture	> Cultures Monde > Journal de 18h > Les Matins > Les Matins du samedi > Questions du soir : l'idée > Questions du soir : le débat
-----------------------	--

France Info	> Le 6/9 > Le 9/9h30 > Le 20/21
--------------------	---------------------------------

Chaînes et émissions télévisuelles

France 2	> Complément d'enquête > Envoyé Spécial > Infrarouge > Télématin
-----------------	--

France 3	> ICI 12/13 éditions toutes régions > ICI 19/20 éditions toutes régions
-----------------	---

France 5	> C ce soir > C dans l'air > C dans l'air l'invité > C politique > C à vous la suite
-----------------	--

France Info TV	> 8h30 France Info > L'info s'éclaire > L'invité politique > La matinale (partie 1) > La matinale week-end > La politique s'éclaire > Les informés du matin > Outre-mer l'actu
-----------------------	---

Sur la période témoin étudiée, le corpus représente :

- **2 000,21 heures de programmes (1).**
- **7 053 émissions et chroniques analysées** (pour l'orientation idéologique).
- **29 905 mentions de personnalités et de formations politiques.** Nous avons toutefois restreint l'analyse sur les mentions *explicites*, et les pondérations *moyennes* et *fortes* (i.e. l'importance plus ou moins centrale de l'entité mentionnée dans la séquence), ce qui porte le total à 13 326 mentions de personnalités et formations politiques analysées. 404 personnalités différentes ont été identifiées sur ces critères, dont 72 mentionnées au moins 10 fois.
- **20 823 thématiques traitées dans ces émissions et chroniques** (plusieurs thématiques pouvant être traitées dans une même chronique/émission).

Pourquoi l'IA ?

L'analyse du discours politique et médiatique à l'aide de l'IA est un champ de recherche nouveau, perfectible et dont les critères d'évaluation scientifique sont encore discutés. Néanmoins, un consensus méthodologique apparaît : l'IA n'est pas guidée. La classification (sentiment positif ou négatif, sympathie ou hostilité, orientation à gauche ou à droite) n'est pas influencée par l'humain en mont. L'IA réalise ces classifications librement, sur le fondement de l'ensemble des connaissances humaines dont elle dispose. L'IA ne juge pas seulement le sujet en tant que tel (par exemple l'écologie, la sécurité, l'éducation, etc.) mais analyse aussi le contexte discursif (l'enchaînement du raisonnement), la sémantique employée et l'angle éditorial. Un humain est aussi capable de réaliser cette tâche. Quels sont donc les apports décisifs de l'IA ? D'une part, l'apport le plus évident est que l'IA brasse un nombre incalculable de données supplémentaires en un temps infiniment plus court, ce qui produit des résultats plus solides et fiables. L'analyse de 2 000 heures de programmes aurait demandé des moyens humains considérables. D'autre part, en puisant dans une telle quantité de données de manière non-passionnée, sans parti pris, l'IA s'affranchit des biais, des affects personnels d'un chercheur-humain. L'analyse repose froidement sur des régularités empiriques plutôt que sur des choix individuels, sans introduire des hypothèses arbitraires.

(1) Le détail de la durée de chaque émission et de chaque chaîne est disponible sur le site de l'Institut.

L'IA offre donc une méthodologie fiable en offrant un procédé transparent, neutre et reproductible en trois temps :

- **Les émissions sont d'abord transcrites via les plateformes de Radio France et France Télévisions.**
- **La transcription est ensuite analysée par l'IA.** L'IA reçoit la transcription et un prompt d'évaluation idéologique. Les émissions sont segmentées en prises de parole, les personnalités sont identifiées et leurs propos sont analysés.
- **L'IA renvoie son analyse avec une note d'orientation, une justification et une ou plusieurs citations (1).**

Trois axes d'analyse

Pluralisme et équité de traitement • Sur la base de 29 905 mentions de personnalités ou de formations politiques relevés, nous avons restreint l'analyse sur les mentions *explicites*, et les pondérations *moyennes* et *fortes* (i.e. importance plus ou moins centrale de l'entité mentionnée dans la séquence), ce qui porte le total à 13 326 mentions de personnalités et familles politiques analysées. Nous mesurerons l'équité de traitement (critique ou bienveillant) et le pluralisme (visibilité accordée aux familles politiques). Chaque mention de personnalité ou de formation politique a été notée de -10 (très hostile) à +10 (très complaisant). La moyenne globale s'établit à -1,74, traduisant un ton globalement critique à l'égard du personnel politique. L'écart-type est de 3,57, traduisant une dispersion élevée, avec des opinions très contrastées selon les entités (2).

Nombre de mentions : 13 326. Personnalités mentionnées : 404. Note min/max : -10/+10.

Neutralité idéologique des programmes • Ce second volet examine les émissions et chroniques indépendamment des interlocuteurs. Il évalue leur positionnement gauche/droite à partir des valeurs mobilisées et des cadrages éditoriaux, afin de mesurer la neutralité idéologique des programmes. Chacune des 7 053 émissions et chroniques ont été analysées par l'IA, qui les a classifiées sur une échelle gauche-droite allant de -100 (très à gauche) à +100 (très à droite) (3).

Nombre d'émissions et chroniques : 7 053. Journalistes, éditorialistes et chroniqueurs : 113 (4). Thématiques des chroniques : 20. Note min/max : -100/+100.

Thématiques traitées par le service public et orientation éditoriale • Ce troisième volet propose une analyse comparative des thématiques traitées dans les chroniques diffusées sur les antennes du service public et des préoccupations déclarées des Français. Elle s'appuie sur une classification thématique des contenus médiatiques, mise en regard avec les résultats du sondage Ifop « L'état d'esprit des Français à la rentrée 2025 » du 1^{er} septembre 2025 (5), qui mesure la hiérarchie des préoccupations au sein de la population générale et selon les proximités politiques. L'objectif est double. Il s'agit, d'une part, d'évaluer le degré de correspondance entre l'agenda thématique médiatique et l'agenda des préoccupations exprimées par l'opinion. D'autre part, l'étude examine la manière dont ces thématiques sont traitées sur le plan de leur orientation politique, afin de distinguer le volume de couverture d'un sujet de la tonalité idéologique de son traitement (6).

(1) Voir Annexe méthodologique 1.

(2) Voir Annexe méthodologique 2.

(3) Voir Annexe méthodologique 3.

(4) A propos des chroniqueurs et les journalistes, cela ne concerne que la radio et non la télévision (l'information n'est pas donnée sur le site de France Télévisions).

(5) Ifop, « L'état d'esprit des Français à la rentrée 2025 », 1^{er} septembre 2025, *op. cit.*

(6) Voir Annexe méthodologique 4.



Corpus et périmètre, thématiques, indicateurs de fréquence, mesure de l'orientation politique

Corpus et périmètre • Le corpus est constitué de chroniques diffusées sur plusieurs antennes du service public audiovisuel. Chaque chronique a fait l'objet d'un codage thématique et d'une évaluation de son orientation politique moyenne.

Définition des thématiques • La grille de thématiques utilisée est directement issue du sondage Ifop « L'état d'esprit des Français à la rentrée 2025 » du 1^{er} septembre 2025 ⁽¹⁾. Elle reprend les principales préoccupations identifiées par l'enquête, tant pour l'ensemble des Français que pour les différents groupes de proximité politique. Les chroniques qui ne pouvaient être rattachées de manière robuste à l'une de ces thématiques ont été regroupées dans une catégorie résiduelle (« Autre »).

Traitement de la catégorie « Autre » • La catégorie « Autre » représente une part substantielle du corpus. Afin de permettre une comparaison pertinente avec les résultats du sondage Ifop, les analyses thématiques comparatives sont conduites hors catégorie « Autre ». Cette exclusion vise à restreindre l'analyse aux sujets directement comparables aux préoccupations mesurées dans l'opinion.

Indicateurs de fréquence • Pour chaque thématique, les résultats sont présentés en volume brut (nombre de chroniques), en part relative et en part relative recalculée hors catégorie « Autre » (« Répartition sans Autre »), au global et par chaîne.

Mesure de l'orientation politique • Chaque chronique est associée à une note moyenne d'orientation politique, calculée à partir d'un modèle d'analyse automatisée, sur une échelle continue allant de -100 (orientation très à gauche) à +100 (orientation très à droite). Elle mesure la tonalité politique moyenne du traitement journalistique d'une thématique donnée.

⁽¹⁾ Ifop, « L'état d'esprit des Français à la rentrée 2025 », 1^{er} septembre 2025, *op. cit.*



Neutralité et équité de traitement des personnalités et des formations politiques

Pour définir les familles politiques, nous nous sommes appuyés sur la classification du ministère de l'Intérieur, telle que diffusée aux élections législatives de 2024 ⁽¹⁾. Celui-ci accorde une « nuance » (un libellé et une signification) aux différents partis politiques. A titre d'exemple, le libellé « VEC » signifie « Les Ecologistes » et qui renvoie au parti politique Les Ecologistes (appelé jusqu'en 2023 Europe Ecologie Les Verts). Nous avons réorganisé le tableau en quatre colonnes : la première reprend les partis politiques cités, la seconde le libellé décrété par le ministère, la troisième et quatrième, une sensibilité et une famille politique agrégée que nous déterminons. À chaque mention d'une personnalité politique, l'IA attribue un parti ou formation politique, qu'il soit mentionné explicitement ou non. Le nuancier du ministère sert ensuite de clé de répartition pour définir les familles politiques agrégées, dont nous analyserons le traitement par les journalistes de Radio France et de France Télévisions.

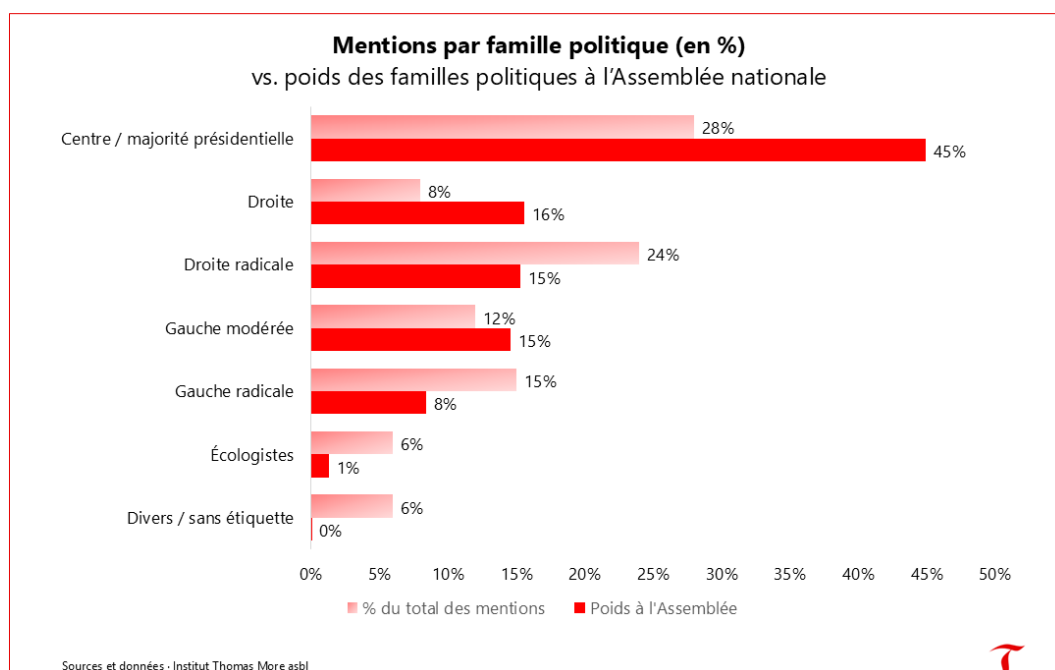
Parti ou formation politique	Libellé 2024 Ministère de l'Intérieur	Sensibilité/description	Famille politique agrégée
Lutte ouvrière (LO)	EXG	Extrême gauche trotskiste	Gauche radicale
Nouveau Parti Anticapitaliste (NPA)	EXG	Extrême gauche révolutionnaire	
Parti communiste français (PCF)	COM	Communiste	
La France insoumise (LFI)	FI	Gauche radicale, Populisme de gauche	
Divers gauche	DVG	Centre gauche	Gauche modérée
Parti socialiste (PS)	SOC	Social-démocratie	
Parti radical de gauche (PRG)	RDG	Radicalisme de gauche, centre-gauche	
Place Publique	SOC / DVG	Centre-gauche, proche du PS	
Génération.s	DVG / UG	Gauche écologiste et sociale	Écologistes
Les Écologistes (EELV)	VEC	Écologisme politique	
Union Centriste (UC)	UC	Centre, libéral-progressiste	Centre, majorité présidentielle
Renaissance (ex-LREM)	REN	Centre, libéral-progressiste	
Horizons	HOR	Centre-droit, progressiste	
Mouvement démocrate (MoDem)	MDM	Centre, démocrate-chrétien	
Divers droite	DVD	Centre-droit	Droite
Les Républicains (LR)	LR	Droite républicaine	
UDI	UDI	Centre-droit	
Debout la France (DLF)	DSV	Souverainisme de droite	Droite radicale
Les Patriotes	DSV	Souverainisme de droite	
Rassemblement national (RN)	RN	Nationalisme, droite radicale	
UDR	UXD	Nationalisme, droite radicale	
Reconquête!	REC	Extrême droite nationaliste	Divers, sans étiquette
Divers	DIV	Inclassable, sans étiquette	
Société civile	DIV	Inclassable, sans étiquette	
LIOT	DIV	Inclassable, sans étiquette	

(1) Circulaire du ministre de l'Intérieur et des Outre-mer à mesdames et messieurs les préfets et hauts-commissaires, le 11 juin 2024, Instruction relative à l'attribution des nuances aux candidats aux élections législatives de 2024, Annexe 1 : Grille des nuances individuelles — élections législatives 2024, p. 5, [disponible ici](#).

Représentation des familles politiques

Sur l'ensemble des chaînes observées, la distribution des mentions ne reflète pas le poids réel des forces politiques.

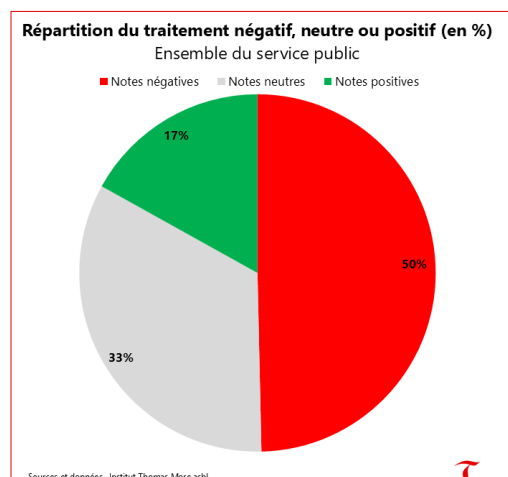
- Le centre/majorité présidentielle est largement surexposé. Il concentre 45 % de l'ensemble des mentions relevées sur la période, soit une visibilité médiatique 1,6 fois supérieure à sa représentation parlementaire.
- De même, la droite bénéficie d'une forte surexposition, avec un écart de +8 points, soit le double de son poids réel.
- La droite radicale et la gauche radicale sont nettement sous représentées, avec un déficit de -9 points et -7 points respectivement.
- Seule la gauche modérée a un écart faible (-3 points), soit une représentation médiatique proche de sa représentation parlementaire.

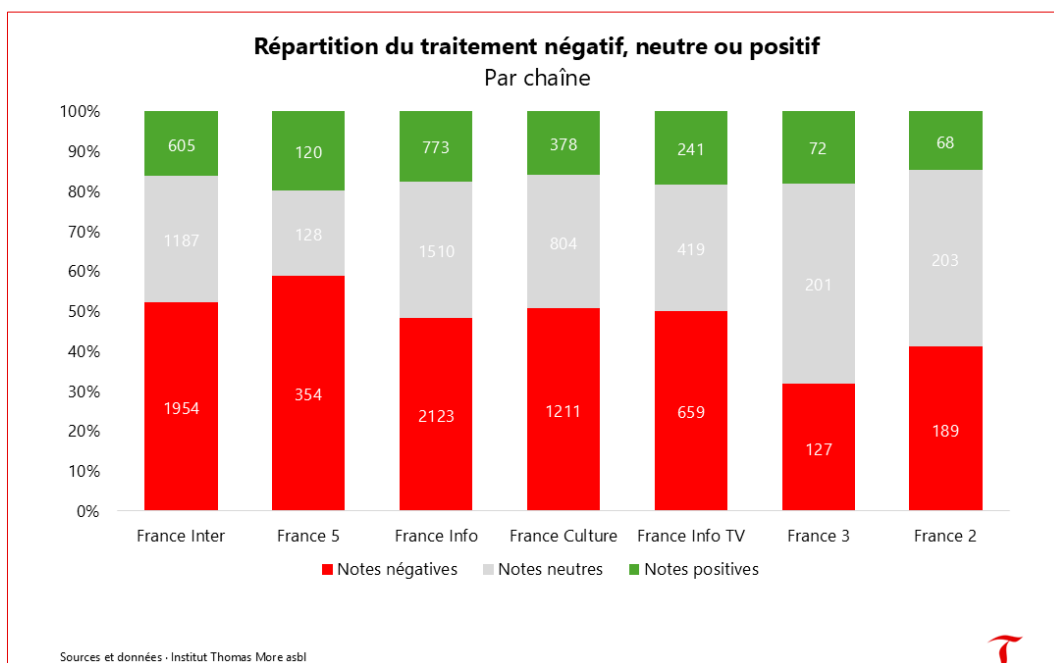


Équité de traitement des familles politiques

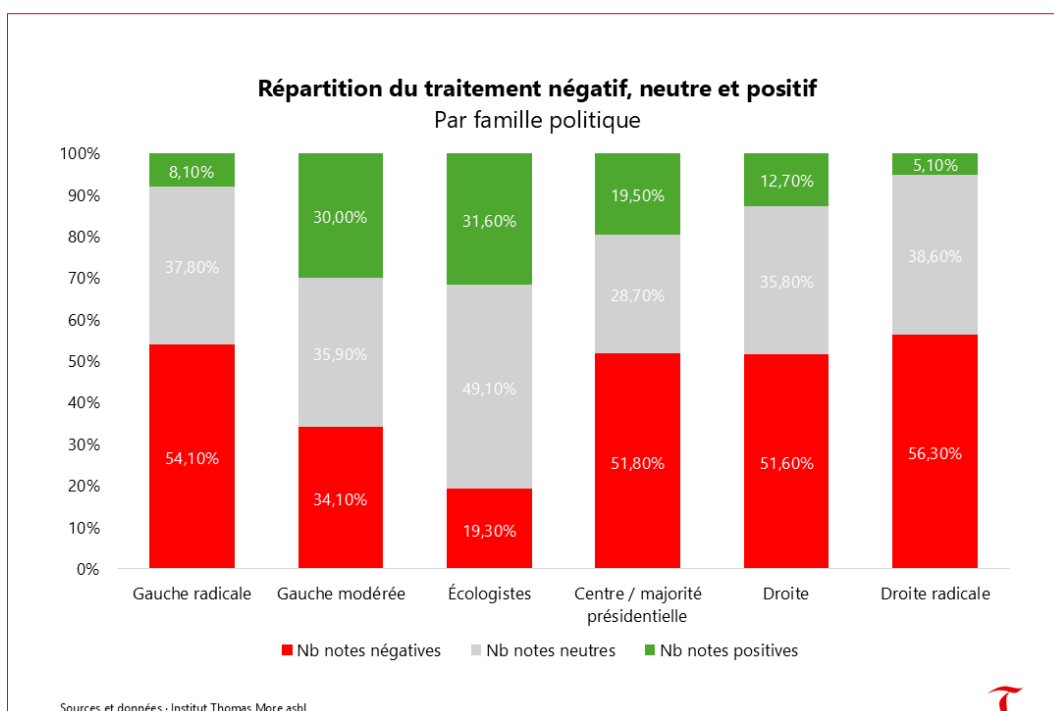
La classification des mentions de personnalités et des familles politiques en trois catégories – neutres, négatives (hostiles) et positives (bienveillantes) – montre que les interactions journalistiques sont globalement critiques : la moitié des mentions de personnalités et de formations politiques citées s'est vue attribuer une note négative. Cette hostilité peut être interprétée comme le signe d'un travail journalistique dans l'ensemble peu complaisant avec la classe politique.

La distribution des notes négatives, neutres ou positives par chaîne montre que cette hostilité est commune à l'ensemble des chaînes du service public. Seules France 2 et France 3 font montre d'une critique plus diffuse, avec davantage de mentions neutres que négatives, sans toutefois se montrer plus bienveillantes que les autres chaînes.



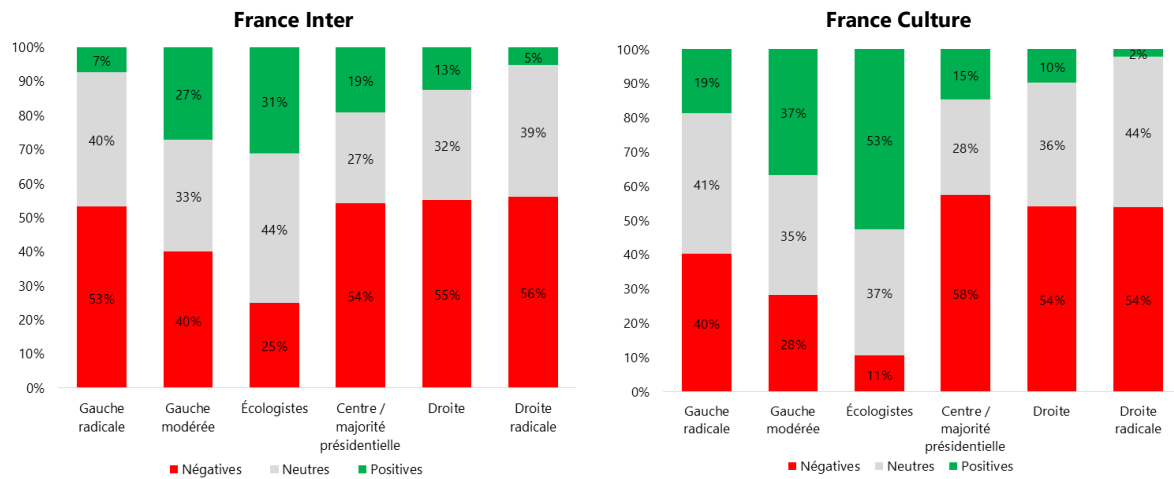


Toutefois, l'analyse du traitement par famille politique montre une autre réalité : la sanction éditoriale est davantage concentrée sur les deux pôles de radicalité, sur le pouvoir, sur la droite dans une moindre mesure, mais elle épargne la gauche modérée. La répartition des chroniques neutres, négatives et positives, montre que le traitement médiatique n'est pas uniformément favorable à un camp politique : les interactions journalistiques restent largement négatives, en particulier envers les pôles d'opposition radicale. La droite et le centre/majorité présidentielle concentrent également un grand volume de critiques, ce qui correspond à une logique de contrôle institutionnel (le journalisme sanctionne principalement ceux qui gouvernent), accentué par l'actualité politique jugée négativement (instabilité parlementaire et gouvernementale, procès de Nicolas Sarkozy). Les extrêmes, en particulier la droite radicale, reçoivent très peu de mentions positives, signe d'une forte désapprobation normative. À l'inverse, la gauche modérée bénéficie d'un traitement beaucoup plus indulgent : elle est la seule famille à afficher un équilibre presque symétrique entre négatif, neutre et positif.





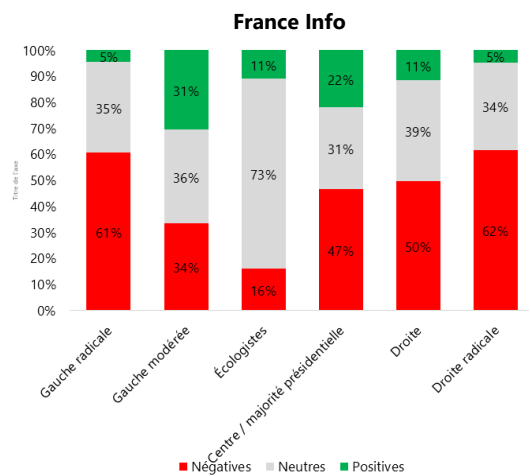
Si l'analyse par chaîne montre des variations, cette « préférence » pour la gauche modérée et pour les écologistes, couplée à une forte aversion pour les pôles de radicalité, semble être la norme sur l'ensemble des antennes du service public.



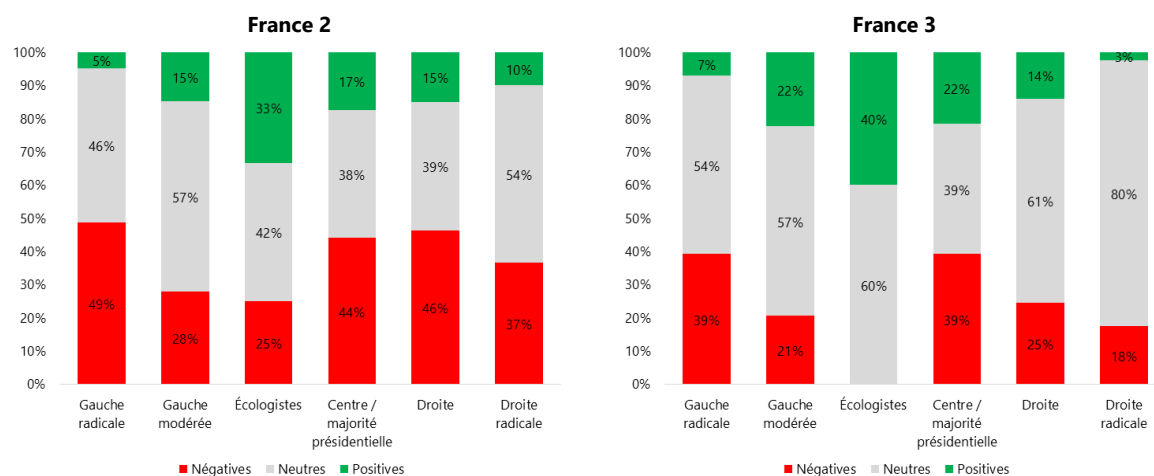
Sources et données - Institut Thomas More asbl



Sources et données - Institut Thomas More asbl



Sources et données - Institut Thomas More asbl

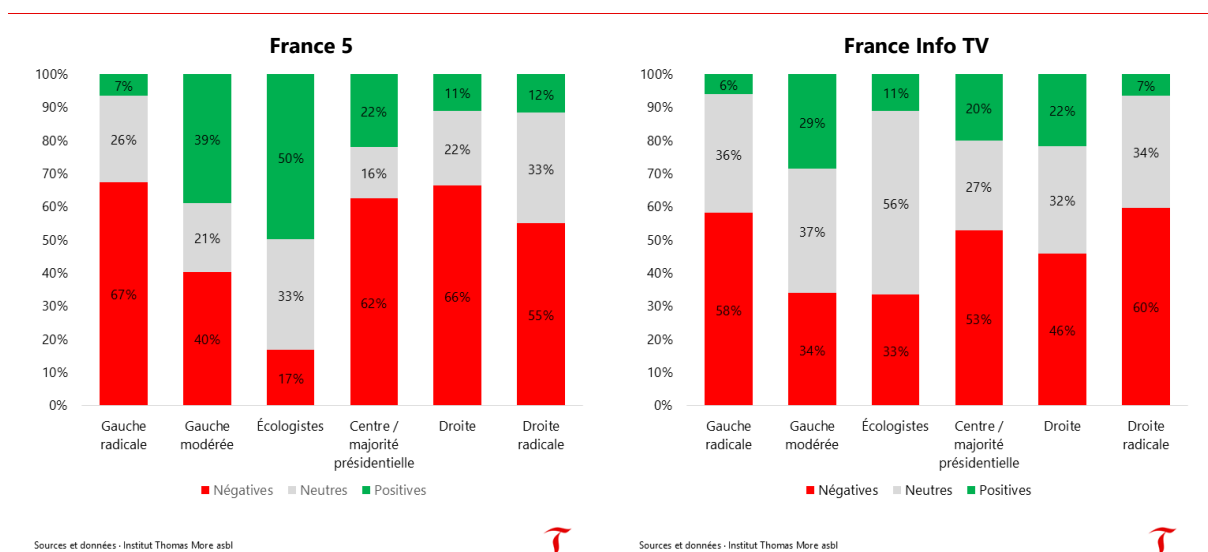


Sources et données - Institut Thomas More asbl



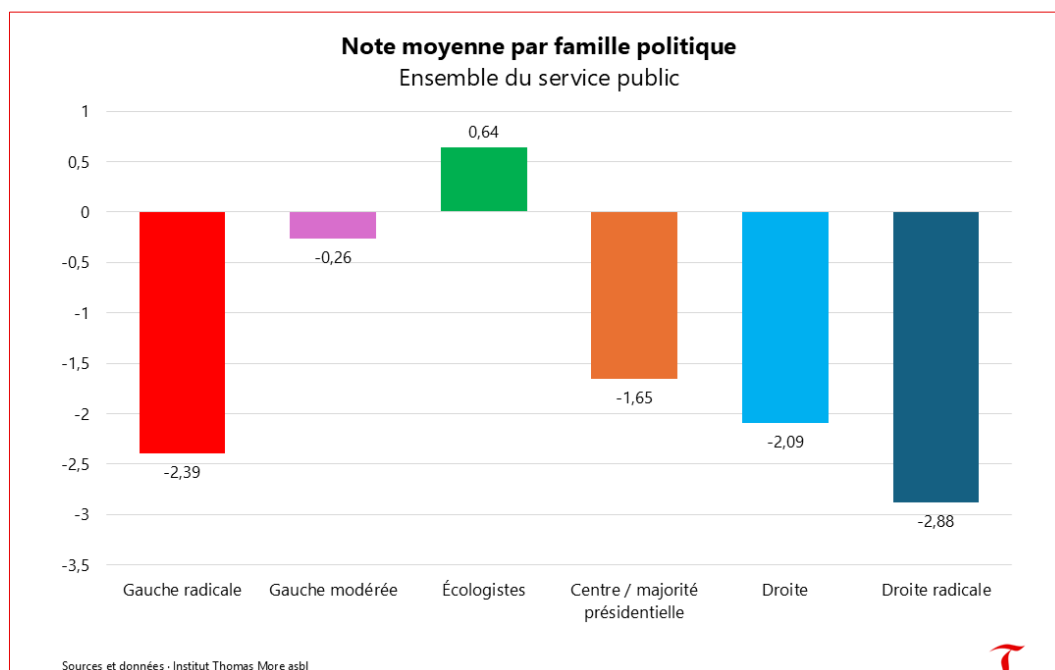
Sources et données - Institut Thomas More asbl





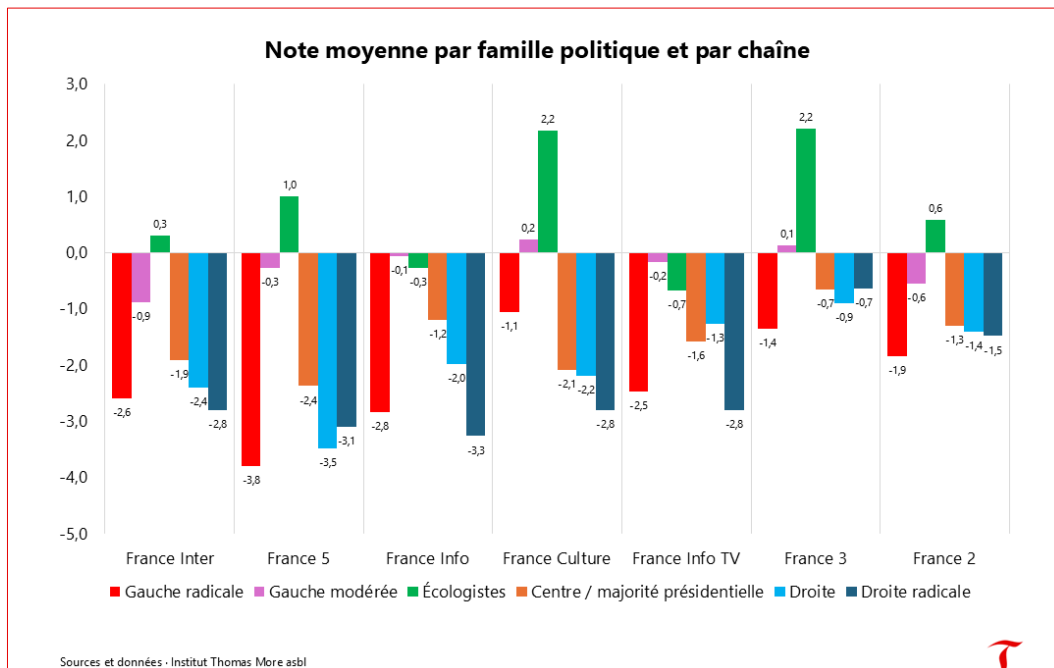
Note moyenne par famille politique

Dans un climat globalement critique (-1,74 en moyenne), les formations situées aux extrêmes du spectre (droite et gauche radicales) et la droite suscitent la plus grande hostilité. L'attitude est plus mesurée envers le centre (-1,70) et beaucoup plus favorable envers la gauche modérée (0,26) et les écologistes (0,64).



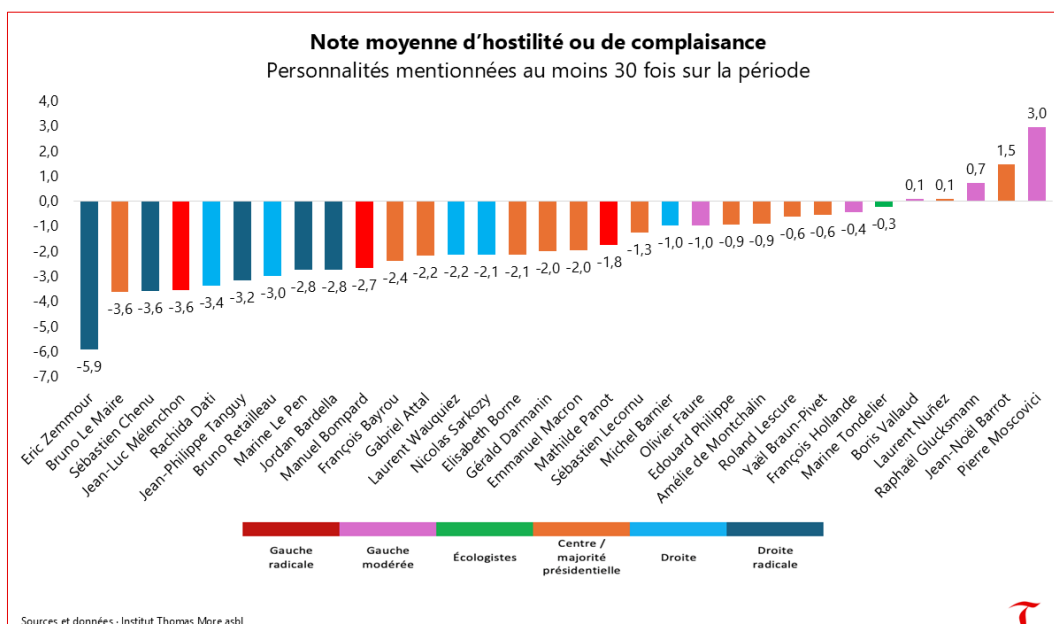
L'analyse par chaîne confirme cette tendance globale, avec néanmoins des résultats contrastés :

- Sur France Culture, la gauche radicale est traitée avec moins d'hostilité que la droite et le centre ;
- Sur France 3, les résultats sont très resserrés autour de la neutralité, à l'exception notable des écologistes, qui bénéficient du traitement le plus favorable de tout le service public ;
- Sur France 5 et France 2, la gauche radicale est traitée plus négativement encore que la droite radicale.



Note moyenne par personnalité politique

Les personnalités les mieux notées sont Pierre Moscovici, Jean-Noël Barrot, Raphaël Glucksmann, Laurent Nuñez et Boris Vallaud, toutes avec une note moyenne positive. Elles appartiennent à la gauche modérée ou au centre dans les classifications habituelles. En bas du classement, des personnalités de droite radicale comme Marine Le Pen, Jordan Bardella et Sébastien Chenu côtoient des personnalités de droite comme Rachida Dati ou Bruno Retailleau, mais aussi de gauche radicale comme Jean-Luc Mélenchon et Manuel Bompard. Tout en bas, Éric Zemmour (-5,9) se détache très nettement des autres personnalités, suivi par Bruno Le Maire, qui essuie de vives critiques sur sa gestion de la dette publique. L'ensemble des personnalités issues de la droite radicale sont dans le bas du classement, avec des notes inférieures à la moyenne (-1,74). Par contre, toutes les personnalités écologistes ou de gauche modérée sont dans le haut du classement, avec des notes supérieures à la moyenne.



Pluralisme : orientation politique des programmes

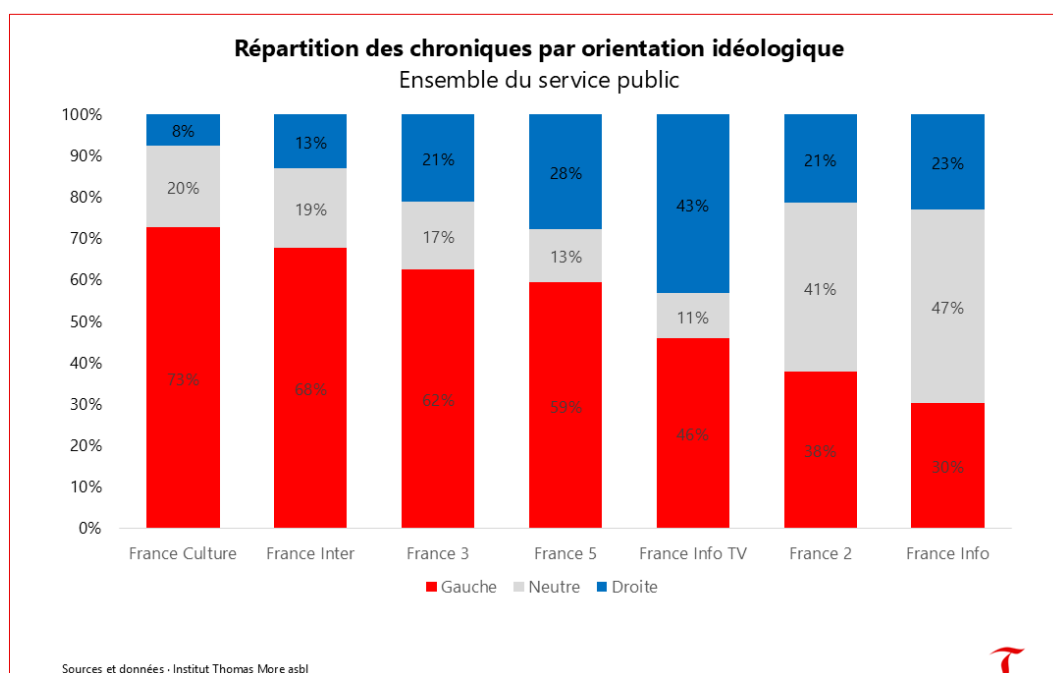
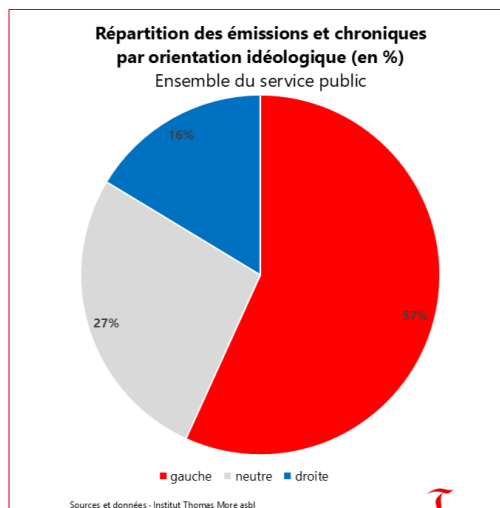
Répartition gauche/droite des émissions et des chroniques

Sur l'ensemble du service public, les prises de parole situées à gauche constituent plus de la moitié du temps d'antenne étudié. Sur les 7 000 émissions et chroniques analysées, 57 % présentent une orientation clairement identifiable à gauche, contre seulement 16 % orientées à droite. Cette distribution indique un biais structurel en faveur d'un cadrage éditorial de gauche sur les chaînes du service public.

L'analyse par chaîne confirme ce biais, avec certaines nuances. Le biais de gauche est encore plus marqué sur France Inter et France Culture, où les chroniques orientées à gauche occupent 68 % et 63 % des programmes, contre seulement 13 % et 7 % à droite. À la radio, seul France Info tient un relatif équilibre, avec 47 % de chroniques neutres et presque autant de chroniques marquées à gauche qu'à droite.

La version télé de la chaîne d'information en continu suit la même tendance, avec une parité presque parfaite entre les deux pôles (43 % et 46 %) mais une portion beaucoup plus réduite d'émissions neutres (11 %). Sur France 3 et France 5, les idées de gauche occupent respectivement 62 % et 63 % du temps d'antenne analysé sur ces deux chaînes. Sur France 2, bien que les émissions et chroniques neutres soient dominantes, les chroniques orientées à gauche occupent près de deux fois plus de temps d'antenne que celles orientées à droite. Ces dernières, nous le verrons, sont par ailleurs pour l'essentiel le fait des personnalités de droite et de droite radicale invitées sur la matinale de la chaîne (Télématin), loin des émissions phares de la fin de journée.

Au total, sur les sept chaînes du service public, quatre ont un biais éditorial majoritaire de gauche. Aucune n'affiche un biais majoritaire de droite, ni même une position à l'équilibre entre gauche et droite.



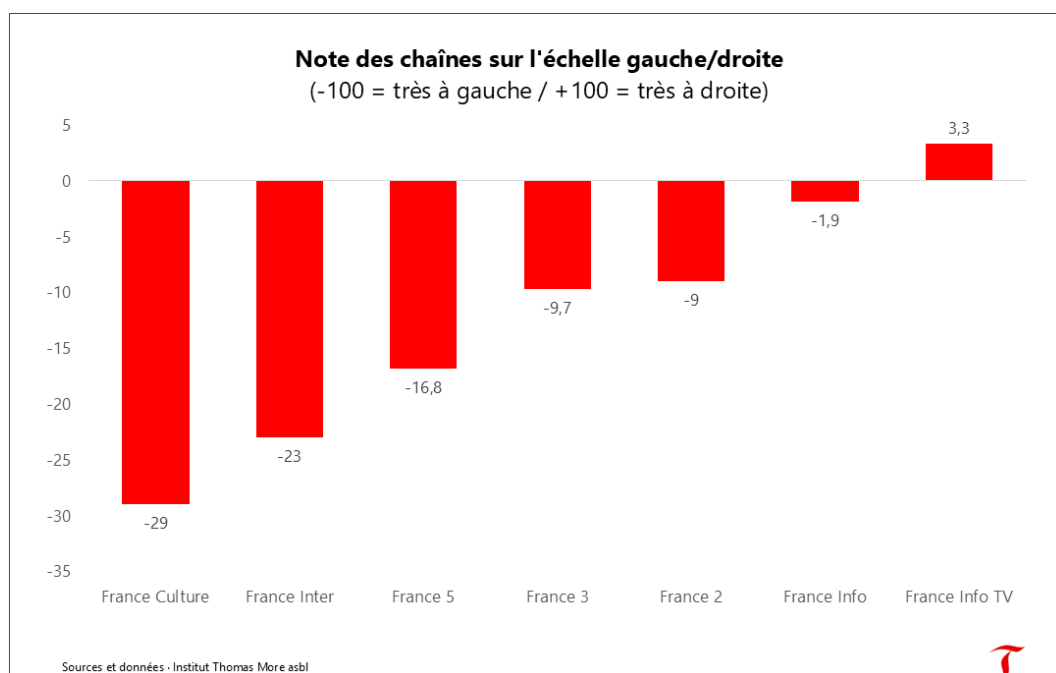


Note moyenne des chaînes

L'IA ne classe pas uniquement à gauche ou à droite les programmes. Elle attribue également une note, liée à cette orientation, qui permet d'évaluer l'intensité du biais éditorial sur une échelle allant de 0 à 100. Afin de pouvoir visualiser ces notes sur un graphique, celles-ci sont ensuite réorientées spatialement, négativement pour la gauche et positivement pour la droite.

L'ensemble du service public a une note de -10, ce qui indique un biais éditorial global de centre-gauche. Seules les deux chaînes d'information du service public sont proches de la neutralité (-1,9 et +3,3). L'écart-type élevé de France Info TV indique une forte propension à laisser s'exprimer les deux bords de l'échiquier, avec des notes très contrastées qui *in fine* se traduisent par un score proche de zéro. Les cinq autres chaînes affichent un biais éditorial clairement marqué à gauche :

- Avec une note de -29, France Culture est la chaîne du service public qui affirme le plus son biais éditorial de gauche. L'écart-type, relativement faible par rapport aux autres chaînes (33), indique par ailleurs une forme de constance dans cette orientation éditoriale, qui se vérifie par la très faible proportion de chroniques marquées à droite (7 %) comme vu précédemment.
- France Inter suit de près, avec la note de -23.
- France 2 (-9,7) et France 3 (-9) affichent un biais plus mesuré, autour du centre-gauche. La chaîne régionale affiche par ailleurs le plus faible écart-type du groupe (19). Cette faible dispersion des notes indique que cette tendance est structurelle.
- France 5 occupe une position intermédiaire. Son biais éditorial de gauche est vérifié par la moyenne (-16,8), mais l'écart-type élevé (47) indique une plus forte propension à laisser ponctuellement s'exprimer des opinions opposées.



Écart-types

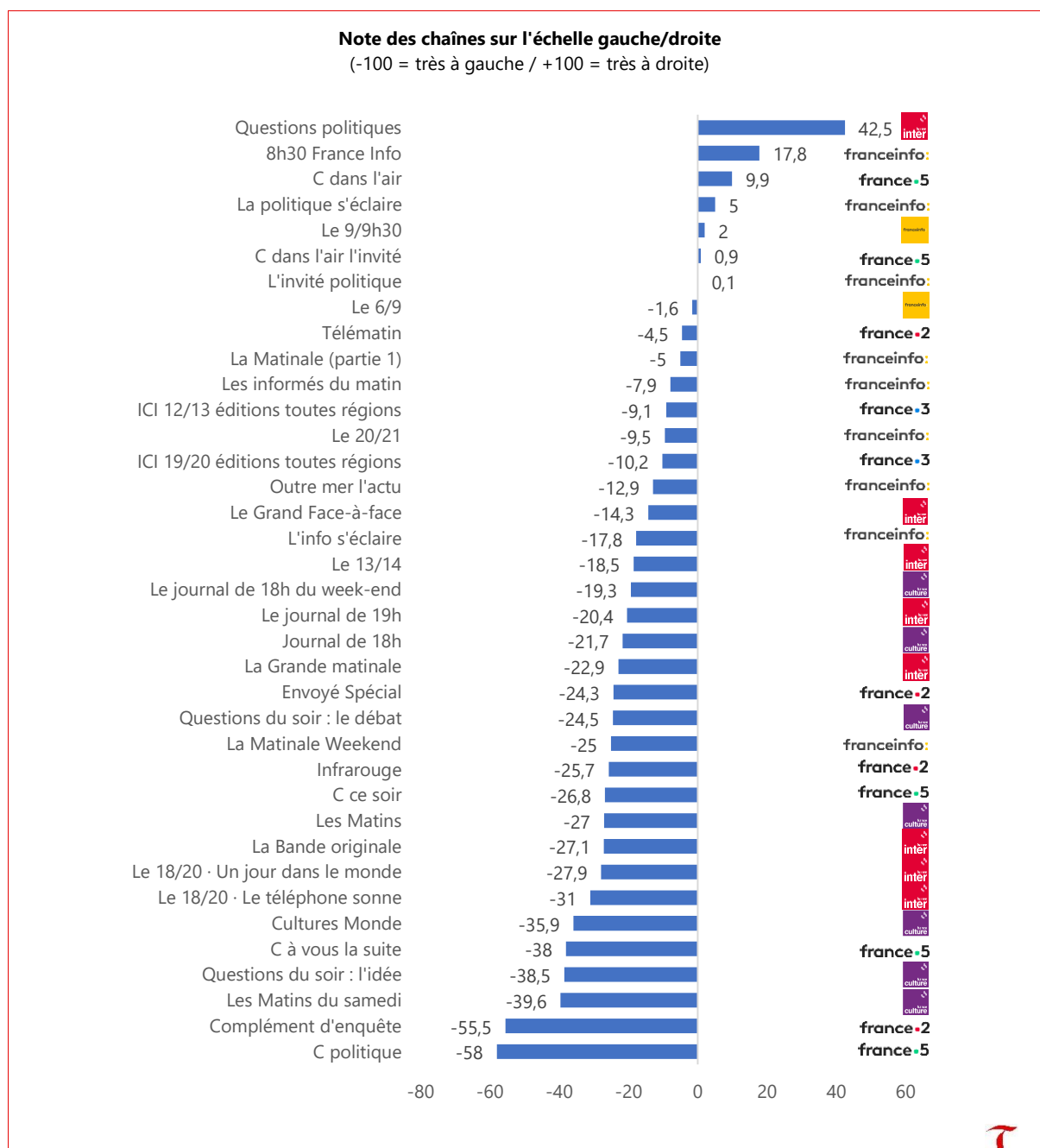
France Culture	France Inter	France 5	France 3	France 2	France Info	France Info TV
33	38	47	19	41	31	58

L'écart-type mesure la variation des résultats. Un écart-type élevé traduit une dispersion très élevée, avec des opinions très contrastées selon les entités. À l'inverse, un écart-type faible indique une faible dispersion des notes, et donc une forme de constance dans le biais observé.



Note moyenne des émissions

Sur 37 émissions analysées par l'IA, seules sept d'entre elles présentent une note marquée à droite. Les émissions C Politique (-58) sur France 5 et Complément d'Enquête (-55,5) sur France 2 sont les plus marquées à gauche. Un grand nombre d'émissions phares de France Culture et de France Inter fortement marquées à gauche suit (les matinales, les Questions du soir : l'idée, la Bande originale, le 18/20).



En ce qui concerne C Politique et Complément d'enquête, rappelons qu'il n'y a que dix émissions de chaque, ce qui est peu pour tirer des conclusions définitives. Pour C Politique : trois émissions sur le trumpisme, deux sur Gaza, une sur la lutte des classes (taxer les riches). Dans les justifications, c'est surtout l'expression de positions très marquées à gauche qui ressort : critique de la verticalité du pouvoir, utilisation d'un cadre d'analyse marxiste au plan sociologique (lutte des classes, reproduction sociale) pour décrypter les tensions économiques, critique de l'influence du capitalisme et des élites économiques, critique de l'impérialisme,



etc. Pour Complément d'enquête : un sujet sur CNews, un autre sur Nicolas Sarkozy, un sur les multinationales « assistées de la République », un sur le wokisme (en réalité, contre les anti-wokes). En filigrane sur la plupart des autres sujets, c'est la critique du « grand patronat » et la dénonciation des « dérives du capitalisme » qui ressort dans la justification de notes marquées à gauche. Si pour Complément d'Enquête, c'est surtout le choix et l'angle des sujets qui est en cause, il semble que pour C Politique le manque de neutralité tienne surtout au déséquilibre des plateaux, qui laisse s'exprimer davantage de positions très marquées à gauche sans contradiction.

L'émission Question Politiques, émission affichant le biais éditorial le plus à droite du service public (42,5), constitue un cas particulier qu'il convient d'expliquer. Sa note moyenne interroge en effet. Cette position très à droite de l'échiquier pour une émission d'interview politique n'est pas liée au choix des invités. Sur la période témoin, ont été invités : deux personnalités de droite radicale (Sébastien Chenu et Jean-Philippe Tanguy), une personnalité de droite (François-Xavier Bellamy), six personnalités du centre (Jean-Noël Barrot, Laurent Nuñez, Marc Fesneau, Elisabeth Borne et Manuel Valls, Amélie de Montchalin), une personnalité de gauche (Sophie Binet), deux personnalités écologistes (Yannick Jadot et Marine Tondelier) et deux personnalités de gauche radicale (Manuel Bompard et Clémence Guetté). Au-delà du centre, l'asymétrie entre les invités clairement marqués à gauche (cinq invités) et ceux identifiés à droite (trois invités) est patente. La raison tient aux rediffusions des interviews. Du 21 au 24 novembre, l'interview de Jean-Philippe Tanguy (noté à 85, à droite) a en effet été diffusée quatre fois et celle de Sébastien Chenu (même note) trois fois. Ces rediffusions, notées plusieurs fois par l'IA, ont pour effet de pondérer davantage le biais éditorial de droite, d'autant qu'à l'inverse, aucune interview des personnalités de gauche n'a été rediffusée sur la même période. Il est par ailleurs notable que ces rediffusions ont toutes eu lieu entre 2h et 5h du matin. L'IA ne distingue pas les rediffusions ni les horaires, elle extrait et note l'ensemble des émissions sans discriminer. C'est en effet une des limites de cette analyse : elle ne tient pas compte des horaires de diffusion et de l'audimat. Rappelons que cette limite est également celle de l'ARCOM, qui ne discrimine pas les temps de nuits et de jour pour évaluer le pluralisme. Rappelons également que France 2, dans son émission du 27 novembre dernier, a relayé les critiques de Reporters sans frontières (RSF), qui accusait CNews de contourner les règles du pluralisme en accordant massivement du temps de parole à la gauche pendant la nuit pour compenser un déséquilibre en faveur de la droite durant la journée.

Note moyenne des chroniques

France Inter • Sur France Inter, l'analyse par chronique montre une très forte polarisation : la majorité des formats réguliers s'inscrivent durablement à gauche, avec des moyennes très éloignées du centre et une faible variabilité. L'écart-type mesure la variation des résultats. Plus il est élevé, plus le journaliste alterne entre des chroniques de gauche et de droite. L'écart-type de 24,2 pour Charline Vanhoenacker (notée -78) indique que ses chroniques sont presque exclusivement situées en bas de l'échelle de notation, très à gauche. À l'inverse, Sophia Aram, notée -5, proche de la neutralité, mais dont l'écart-type très élevé (77,8) et indique une alternance forte dans l'orientation éditoriale de ses chroniques, à gauche et à droite.

Chronique	Note moyenne	Écarts-types
La drôle d'humeur de Julie Conti	-80	7,1
Charline explose les faits	-78	24,2
La chronique de Laura Domenge	-65	28,3
La chronique de Mahaut Drama	-61	31,6
Les nouvelles du monde	-58	31,8
Dans l'œil de	-49	27,5
Le billet de Bertrand Chameroy	-47	49,6
Lisa Delmoitiez n'aurait pas fait comme ça...	-44	31,9
Le reportage d'un jour dans le monde	-42	29,2
Géopolitique	-41	41,9
Nouvelles têtes	-37	29,7
La drôle d'humeur d'Amandine Lourdel	-37	54,6
Le Grand portrait	-35	34
Le Mag de la vie culturelle	-33	25,3
Le journal de 8h	-32	18,2
Ciné mercredi	-31	14,2
Caroline au pays des 27	-31	37,4
Sous les radars	-30	26,9
Le journal de 7h	-29	15,6
Un monde nouveau	-29	27,4

Le Grand reportage de France Inter	-29	33,2
L'hommage d'Emma Bojan	-26	31,4
Le monde à l'endroit	-25	36,9
L'invité d'un jour dans le monde	-25	52
Le journal de 13h	-24	16,6
L'édito politique	-24	55,4
Le journal de 7h30	-23	23,4
Le billet de Marie s'infiltrer	-23	26,8
Bruno Peki n'aurait pas fait comme ça	-23	30,4
Tanguy Pastureau maltraite l'info	-23	45,9
La tech la première	-21	25
C'est la France	-21	31,7
La chronique de Camille Lavabre	-21	53,5
Le journal de 18h	-20	19,9
Le journal de 9h	-20	25,1
Le Mag de la vie quotidienne	-19	22,1
L'invité	-17	33,3
La drôle d'humeur de Tom Baldetti	-16	25,3
C'est une chanson	-15	26,9
Les 80	-14	29,8
Le débat de la Grande Matinale	-14	33,8
L'invité du 13/14	-14	39
Musicaline	-13	22,4
La BO du monde	-13	36,2
Le duel Natacha Polony, Gilles Finchelstein	-13	52,6
Ecrire le Monde	-12	64,1
Le billet de Mosimann	-9	22,2
La drôle d'humeur de Julien Santini	-8	32
Une semaine dans leurs vies	-7	20,5
L'invité du 18h	-7	51,4
La drôle d'humeur d'Oldelaf	-6	22,3
La drôle d'humeur de Mélodie Fontaine	-5	34,4
Dans la bouche de Sophia Aram	-5	77,8
La météo	-4	16,5
La question de David Castello-Lopes	-4	23,6
Music & co.	-3	6,7
Daniel Morin a une vision	0	0
Édition spéciale de la rédaction	0	0
Le rendez-vous de la médiatrice	0	0
L'invité de 8h20 : le grand entretien	4	53,2
L'invité de 7h50	8	57,4
Le Billet de Daniel Morin	14	51,8
L'édito éco	42	37,2
Merci Véro	48	55,4

France Culture • Sur France Culture, 100% des chroniques affichent un biais éditorial de gauche et nombre d'entre elles se situent même très à gauche, avec des moyennes très éloignées du centre. Les rares chroniques davantage techniques ou scientifiques modèrent ponctuellement ce biais, mais ne suffisent pas à infléchir l'orientation globale de la grille.

Chronique	Note moyenne	Écarts-types
Récits d'enquête	-61	21,7
La Transition de la semaine	-53	32,3
Le Fil pop culture	-49	24,1
L'invité des Matins du samedi	-46	36,2
À la source	-45	30,6
Un monde connecté	-41	33
Cultures Monde	-40	33,4
La Chronique du Grand Continent	-40	51,4
Va savoir	-39	28,4



Le Reportage de la rédaction	-38	31,5
Grand Reportage	-35	29,7
L'invité des Matins	-34	39,9
Le Regard culturel	-33	34,2
Journal de 8 h	-30	19,7
Comme personne	-29	41,2
Journal de 7h	-29	23,3
Journal de 8h45	-27	25,1
La Revue de presse internationale	-27	32,9
Le Journal de l'éco	-23	30,5
Le Billet politique	-22	38,7
Les Enjeux internationaux	-20	43,5
Journal de 6h30	-19	21,2
L'Humeur du matin par Guillaume Erner	-13	47,3
Avec sciences	-11	20
Les Chantiers de la recherche	-9	18,9
Les Titres de la presse française	-8	23,2

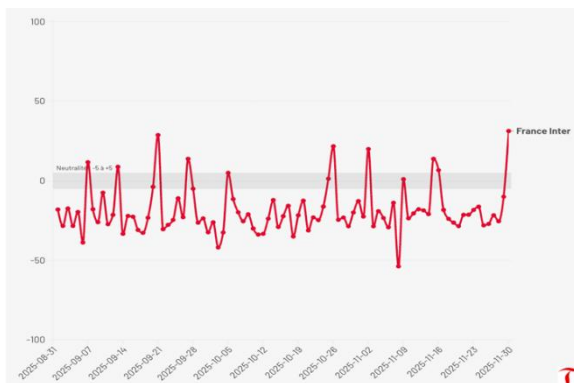
France Info • Sur France Info, plusieurs formats affichent une orientation moins marquée, avec un ensemble de chroniques qui oscillent autour du centre et parfois vers la droite, notamment les modules économiques. Cette relative diversité ne compense toutefois pas le biais dominant : la majorité des émissions s'inscrivent malgré tout dans une grille interprétative de gauche, principalement sur les sujets sociétaux et politiques.

Chronique	Note moyenne	Écarts-types
L'œil de Constance	-27	35
L'œil de Julie	-18	28,6
Franceinfo monde	-11	34,4
Le vrai ou faux	-10	23,7
Le choix de Franceinfo	-10	28,1
Les informés de Franceinfo	-10	29,3
Le journal de 8h	-9	21,5
Bientôt chez vous	-4	15,1
Le journal de 6h	-4	14,3
Le journal de 7h	-4	14,5
L'info à 7h45	-1	8,7
Le fil info à 8h20	-1	5,7
Le fil info à 7h20	-1	8,7
Le fil info à 9h20	0	14,6
Le fil info à 6h20	0	2,7
Franceinfo sport	0	4,2
Le journal de 20h30	1	3,5
Le fil info à 8h45	2	10,9
Les informés du matin	2	26
L'édito politique	7	50,7
Le décryptage éco	11	35
Le brief éco	12	25,7
8h30 Franceinfo	16	68,4

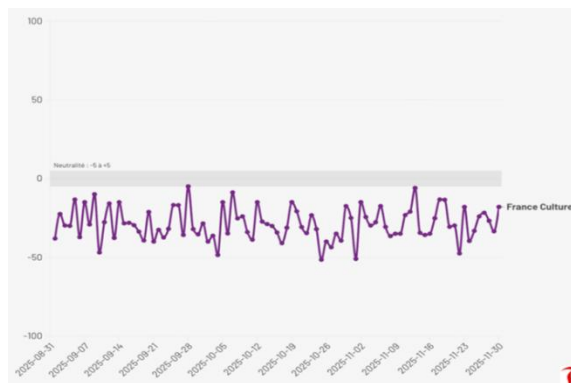
Evolution quotidienne

L'évolution quotidienne confirme que l'orientation éditoriale est structurelle : la plupart des chaînes du service public s'inscrivent durablement en territoire négatif (gauche), loin de la zone de neutralité, avec plusieurs pics marqués autour d'événements politisés. Seuls France Info et France Info TV oscillent autour du centre, avec une variabilité particulièrement importante pour la chaîne télé, sans basculer durablement à droite ou à gauche.

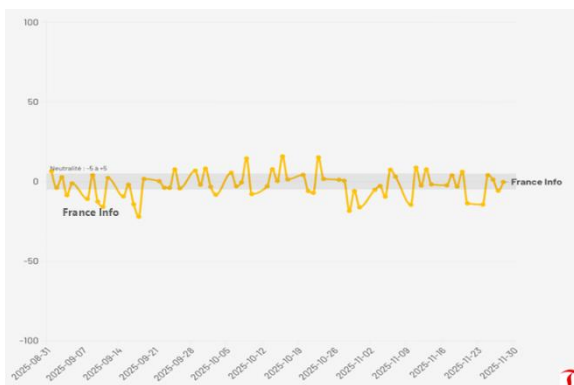
France Inter



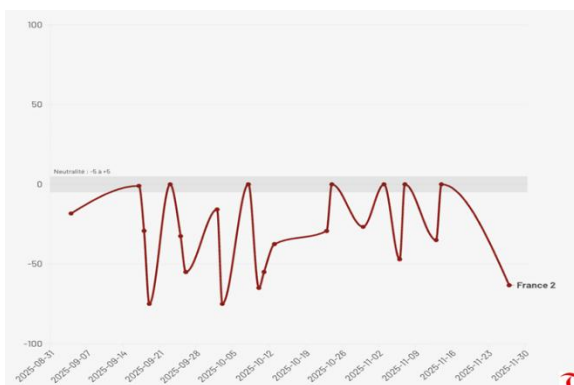
France Culture



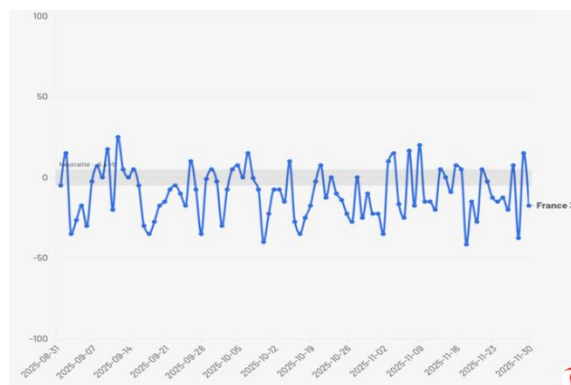
France Info



France 2



France 3

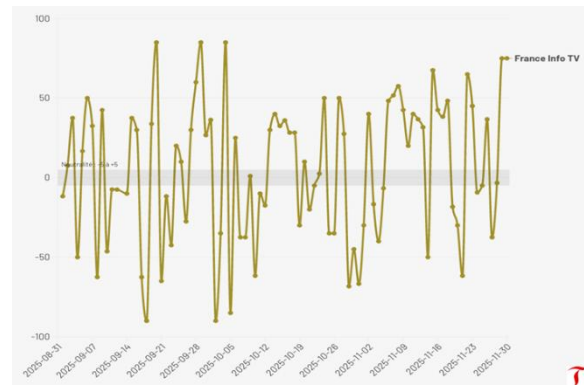




France 5



France Info TV



Analyse des thématiques les plus traitées par le service public et de l'orientation éditoriale

Cette partie se fonde principalement sur un sondage d'opinion de l'état d'esprit des Français à la rentrée 2025 réalisé par Ifop-Fiducial pour Sud Radio (1).

#	Thématique	Ensemble des Français	Proximité politique					
			LFI	PS	Écologistes	Renaissance	LR	RN
1	Santé	80%	80%	85%	80%	79%	66%	88%
2	Lutte contre la délinquance	72%	45%	60%	67%	77%	75%	89%
3	Éducation	71%	71%	73%	78%	69%	58%	70%
4	Hausse des prix et inflation	68%	67%	58%	51%	48%	51%	80%
5	Salaires et pouvoir d'achat	62%	70%	67%	70%	38%	51%	74%
6	Lutte contre le terrorisme	61%	35%	46%	45%	66%	61%	74%
7	Dettes publiques	58%	34%	54%	40%	78%	75%	58%
8	Lutte contre la précarité	57%	75%	66%	65%	46%	33%	56%
9	Immigration clandestine	56%	21%	38%	38%	46%	65%	83%
10	Retraites	55%	49%	69%	57%	44%	46%	70%
11	Niveau des impôts	51%	43%	44%	54%	51%	41%	52%
12	Services publics	50%	59%	62%	50%	45%	34%	52%
13	Lutte contre le chômage	48%	50%	59%	31%	48%	29%	54%
14	Logement	46%	58%	58%	59%	36%	24%	43%
15	Situation dans les banlieues	46%	38%	47%	52%	47%	35%	50%
16	Environnement	45%	50%	55%	79%	46%	28%	31%
17	Guerre Russie-Ukraine	28%	27%	41%	37%	49%	24%	15%
18	Guerre Israël-Hamas	26%	43%	33%	44%	35%	18%	11%
19	Europe et Union européenne	23%	20%	34%	20%	24%	18%	27%

Structure thématique globale des chroniques du service public

Poids de la catégorie résiduelle « Autre » • Avant toute comparaison avec les préoccupations exprimées par les Français, il est nécessaire d'examiner le poids de la catégorie résiduelle « Autre », qui regroupe les chroniques ne pouvant être rattachées de manière robuste à l'une des 19 thématiques reprises dans le sondage Ifop.

Part de la catégorie « Autre » dans le corpus		
Chaîne	Occurrences	Part de « Autre » (%)
France Inter	7 464	49,3%
France 5	700	46,6%
France 2	1 071	44,6%
France Culture	5 160	43,6%
Ensemble service public	20 807	43,1%
France Info	5 212	38%
France Info TV	693	26,6%
France 3	507	7,7%

(1) Ifop, « L'état d'esprit des Français à la rentrée 2025 », op. cit.



La catégorie « Autre » représente une part substantielle du corpus, comprise entre 38 % et près de 50 % selon les chaînes. Ce résultat indique qu'une proportion importante des contenus diffusés ne s'inscrit pas directement dans le périmètre des préoccupations des Français mesurées par le sondage Ifop. Toute analyse visant à comparer l'agenda médiatique à l'agenda des préoccupations de l'opinion nécessite d'exclure cette catégorie afin d'éviter une distorsion des résultats.

Répartition thématique globale hors « Autre » • Une fois la catégorie « Autre » exclue, la distribution des thématiques permet de caractériser l'agenda éditorial du service public sur les sujets directement comparables aux préoccupations des Français.

Répartition des thématiques (hors « Autre »), ensemble service public			
#	Thématique	Répartition sans « Autre »	Priorités des Français (Ifop)
1	Santé	12,99%	1
2	Lutte contre la délinquance	11,18%	2
3	Guerre Israël-Hamas	9,88%	18
4	Environnement	9,39%	16
5	Guerre Russie-Ukraine	8,28%	17
6	Niveau des impôts	7,64%	11
7	Retraites	5,34%	10
8	Dette publique	4,93%	7
9	Services publics	4,61%	12
10	Europe et Union européenne	3,82%	19
11	Éducation	3,65%	3
12	Lutte contre la précarité	3,50%	8
13	Lutte contre le terrorisme	3,17%	6
14	Salaires et pouvoir d'achat	2,93%	5
15	Immigration clandestine	2,66%	9
16	Lutte contre le chômage	2,27%	13
17	Hausse des prix et inflation	1,56%	4
18	Logement	1,49%	14
19	Situation dans les banlieues	0,71%	15

Rangs d'écart entre la position de la thématique sur le service public vs l'importance de la thématique pour les Français (sondage Ifop)

3 rangs d'écart ou moins
4 à 6 rangs d'écart
Plus de 6 rangs d'écart

Hors catégorie « Autre », l'agenda thématique du service public est dominé par la santé et la lutte contre la délinquance, qui constituent les deux premiers thèmes en volume relatif. On observe également une place importante accordée aux conflits internationaux, qui figurent parmi les thématiques les plus traitées, devant plusieurs enjeux socio-économiques pourtant centraux dans les préoccupations exprimées par les Français, tels que l'éducation, l'inflation ou le pouvoir d'achat. Les deux premières thématiques médiatiques correspondent également aux deux premières préoccupations déclarées par les Français dans le sondage Ifop. Cette concordance suggère un alignement partiel entre l'agenda médiatique et l'agenda de l'opinion sur les priorités les plus saillantes.

En revanche, à partir du troisième rang, la hiérarchie médiatique diverge de celle observée dans l'opinion. Des thèmes classés très haut par les Français, comme l'éducation (3^{ème} position) ou l'inflation (4^{ème} position) apparaissent relativement bas dans l'agenda médiatique (11^{ème} et 17^{ème} place respectivement), tandis que des enjeux internationaux et la protection de l'environnement occupent une place centrale dans les contenus analysés. Ainsi la guerre Israël-Hamas, 18^{ème} priorité des Français, est en 3^{ème} position sur le service public. L'environnement (16^{ème} priorité des Français) se classe 4^{ème}, et le conflit en Ukraine (17^{ème} priorité des Français) se classe en 5^{ème} position.

Analyse thématique par chaîne

France Inter • Sur France Inter, la hiérarchie thématique est marquée par la présence parmi les trois thématiques les plus traitées de la santé et de la lutte contre la délinquance, qui figurent également parmi les deux premières préoccupations des Français. Cette concordance sur les premières positions suggère un alignement partiel avec l'agenda de l'opinion. En revanche, France Inter accorde une place très importante à des thématiques dont le rang de priorité est nettement plus faible dans le sondage Ifop, notamment : l'environnement, les conflits internationaux (Israël-Hamas, Ukraine) et l'Union européenne. À l'inverse, des préoccupations centrales pour les Français, telles que la lutte contre le terrorisme, l'éducation, l'inflation et le pouvoir d'achat, apparaissent relativement sous-représentées. Ces écarts de rang, parfois supérieurs à six positions, traduisent un décalage structurel entre l'agenda éditorial de France Inter et la hiérarchie des préoccupations exprimées dans l'opinion générale.

Répartition des thématiques (hors « Autre ») sur France Inter

#	Thématique	Répartition sans « Autre »	Priorités des Français (Ifop)
1	Santé	14,84%	1
2	Environnement	10,92%	16
3	Lutte contre la délinquance	10,34%	2
4	Guerre Israël-Hamas	9,94%	18
5	Guerre Russie-Ukraine	7,35%	17
6	Niveau des impôts	5,69%	11
7	Services publics	5,42%	12
8	Éducation	5,21%	3
9	Europe et Union européenne	4,68%	19
10	Lutte contre la précarité	4,10%	8
11	Retraites	3,99%	10
12	Dettes publiques	3,28%	7
13	Salaires et pouvoir d'achat	3,20%	5
14	Lutte contre le terrorisme	2,70%	6
15	Immigration clandestine	2,22%	9
16	Lutte contre le chômage	1,98%	13
17	Logement	1,72%	14
18	Hausse des prix et inflation	1,69%	4
19	Situation dans les banlieues	0,71%	15

Rangs d'écart entre la position de la thématique sur le service public
vs l'importance de la thématique pour les Français (sondage Ifop)

3 rangs d'écart ou moins
4 à 6 rangs d'écart
Plus de 6 rangs d'écart

France Culture • France Culture se distingue par un agenda thématique fortement orienté vers des sujets à plus forte dimension géopolitique et institutionnelle, en particulier : la guerre Israël-Hamas, la guerre Russie-Ukraine et les enjeux européens et internationaux. Ces thématiques occupent des positions élevées dans la hiérarchie éditoriale de la chaîne, alors qu'elles figurent parmi les préoccupations les moins prioritaires dans le sondage Ifop. À l'inverse, des enjeux socio-économiques majeurs pour les Français (inflation, salaires, éducation, logement) apparaissent marginalisés dans la couverture. L'écart de rang observé est globalement plus élevé que sur France Inter, ce qui suggère un agenda éditorial plus éloigné des préoccupations quotidiennes exprimées par l'opinion.

Répartition des thématiques (hors « Autre ») sur France Culture

#	Thématique	Répartition sans « Autre »	Priorités des Français (Ifop)
1	Guerre Israël-Hamas	12,86%	18
2	Environnement	11,93%	16
3	Santé	10,69%	1



4	Guerre Russie–Ukraine	9,11%	17
5	Lutte contre la délinquance	6,91%	2
6	Niveau des impôts	5,47%	11
7	Lutte contre la précarité	5,43%	8
8	Services publics	5,12%	12
9	Europe et Union européenne	4,44%	19
10	Dettes publiques	4,30%	7
11	Immigration clandestine	4,06%	9
12	Retraites	3,89%	10
13	Lutte contre le terrorisme	3,37%	6
14	Éducation	3,20%	3
15	Lutte contre le chômage	2,65%	13
16	Salaires et Pouvoir d'achat	1,99%	5
17	Logement	1,96%	14
18	Hausse des prix et inflation	1,44%	4
19	Situation dans les banlieues	1,17%	15

Rangs d'écart entre la position de la thématique sur le service public
vs l'importance de la thématique pour les Français (sondage Ifop)

3 rangs d'écart ou moins
4 à 6 rangs d'écart
Plus de 6 rangs d'écart

France Info • France Info présente un profil sensiblement différent. Si la santé (5^{ème} position) et la délinquance (1^{ère} position) occupent également une place importante, la chaîne accorde une attention relativement plus marquée à des thématiques économiques et sociales telles que la maîtrise du niveau des impôts (3^{ème} position), les retraites (5^{ème} position) ou la réduction de la dette publique (8^{ème} position). Ces thèmes présentent des écarts de rang plus faibles avec les priorités Ifop que sur les autres chaînes, ce qui suggère un alignement relatif plus important avec certaines préoccupations économiques des Français. Toutefois, France Info reste, elle aussi, marquée par une forte présence des conflits internationaux, qui demeurent surreprésentés au regard de leur importance déclarée dans l'opinion.

Répartition des thématiques (hors « Autre ») sur France Info

#	Thématique	Répartition sans « Autre »	Priorités des Français (Ifop)
1	Lutte contre la délinquance	15,37%	2
2	Guerre Russie–Ukraine	10,39%	17
3	Niveau des impôts	10,08%	11
4	Guerre Israël–Hamas	9,18%	18
5	Santé	8,86%	1
6	Retraites	7,19%	10
7	Environnement	7,15%	16
8	Dettes publiques	6,35%	7
9	Lutte contre le terrorisme	3,67%	6
10	Services publics	3,55%	12
11	Salaires et Pouvoir d'achat	3,11%	5
12	Europe et Union européenne	3,08%	19
13	Éducation	2,64%	3
14	Lutte contre le chômage	2,58%	13
15	Immigration clandestine	2,52%	9
16	Hausse des prix et inflation	1,59%	4
17	Lutte contre la précarité	1,31%	8
18	Logement	1,03%	14
19	Situation dans les banlieues	0,37%	15

Rangs d'écart entre la position de la thématique sur le service public
vs l'importance de la thématique pour les Français (sondage Ifop)

3 rangs d'écart ou moins
4 à 6 rangs d'écart
Plus de 6 rangs d'écart

Précautions méthodologiques propres aux chaînes de télévision • Avant d'examiner les résultats par chaîne, il convient de formuler plusieurs précautions méthodologiques propres aux chaînes de télévision. Premièrement, le nombre total de chroniques analysées hors catégorie « Autre » est plus faible pour les chaînes de télévision que pour les chaînes de radio. Les volumes observés sont nettement inférieurs à ceux de France Inter, France Culture ou France Info radio, ce qui accroît la sensibilité des répartitions thématiques aux effets de structure (formats dominants, poids d'une émission récurrente). Ce différentiel de volume constitue un biais de comparaison qu'il convient de garder à l'esprit : à effectif plus faible, la hiérarchie thématique est mécaniquement moins stable. Deuxièmement, pour France 2, un biais supplémentaire doit être explicitement signalé : les journaux télévisés de 13 heures et de 20 heures n'ont pas pu être intégrés au corpus. Or, ces formats constituent un pilier central de l'agenda informatif de la chaîne et structurent fortement la hiérarchie des sujets traités. Leur absence implique que les résultats présentés pour France 2 ne reflètent qu'un sous-ensemble de l'offre éditoriale, principalement composé de magazines et de chroniques, et non l'agenda global de la chaîne. Ces éléments doivent être pris en compte dans l'interprétation comparative avec les radios et entre chaînes de télévision.

France 2 • L'analyse de France 2 appelle des précautions spécifiques. D'une part, comme indiqué plus haut, l'absence des journaux télévisés de 13h et de 20h dans le corpus crée un biais majeur : ces formats structurent habituellement la hiérarchie de l'information sur la chaîne et auraient mécaniquement renforcé la place de certaines thématiques, notamment les enjeux économiques, sociaux et internationaux. D'autre part, la hiérarchie observée hors « Autre » est fortement influencée par la prépondérance de la chronique Santé, en particulier dans la matinale. Cette thématique représente à elle seule près de la moitié des chroniques analysées (529 occurrences sur 1 071). Ce poids exceptionnel contribue à placer la santé très largement en tête de la hiérarchie éditoriale, indépendamment d'un arbitrage thématique global de la chaîne. En conséquence, la forte concordance observée entre France 2 et le classement Ifop sur la thématique de la santé doit être interprétée avec prudence : elle reflète en grande partie un effet de format plutôt qu'un choix éditorial transversal. Les autres préoccupations majeures des Français (inflation, salaires, pouvoir d'achat, éducation) apparaissent relativement sous-représentées, mais cette observation est indissociable des limites du corpus analysé.

Répartition des thématiques (hors « Autre ») sur France 2

#	Thématique	Répartition sans « Autre »	Priorités des Français (Ifop)
1	Santé	41,15%	1
2	Lutte contre la délinquance	10,79%	2
3	Niveau des impôts	8,77%	11
4	Retraites	5,23%	10
5	Guerre Israël–Hamas	4,38%	18
6	Services publics	4,22%	12
7	Dette publique	4,05%	7
8	Environnement	3,88%	16
9	Éducation	2,87%	3
10	Lutte contre le terrorisme	2,53%	6
11	Salaires et pouvoir d'achat	2,02%	5
12	Immigration clandestine	1,85%	9
13	Lutte contre la précarité	1,69%	8
14	Lutte contre le chômage	1,52%	13
15	Europe et Union européenne	1,18%	19
16	Guerre Russie–Ukraine	1,18%	17
17	Hausse des prix et inflation	1,18%	4
18	Logement	1,18%	14
19	Situation dans les banlieues	0,34%	15

Rangs d'écart entre la position de la thématique sur le service public vs l'importance de la thématique pour les Français (sondage Ifop)

3 rangs d'écart ou moins
4 à 6 rangs d'écart
Plus de 6 rangs d'écart



France 3 • France 3 présente un profil thématique qui se distingue partiellement des autres chaînes télévisuelles. Hors « Autre », la santé et la lutte contre la délinquance occupent des positions élevées, avec des écarts de rang relativement limités par rapport au classement Ifop. Comparativement aux autres chaînes de télévision, France 3 accorde une place plus visible à des thématiques liées aux services publics, à la précarité ou au logement, ce qui peut s'expliquer par la dimension territorialisée et régionale de son offre éditoriale. Ces thématiques présentent des écarts de rang plus faibles avec les priorités exprimées par les Français. La chaîne est celle présentant le plus de thématiques en phase avec les priorités des Français : sept thématiques sont positionnées avec trois rangs d'écarts ou moins. Comme pour les autres chaînes de télévision, le volume plus réduit de chroniques analysées implique toutefois une moindre robustesse statistique des répartitions observées, en comparaison avec les radios.

Répartition des thématiques (hors « Autre ») sur France 3

#	Thématique	Répartition sans « Autre »	Priorités des Français (Ifop)
1	Lutte contre la délinquance	21,79%	2
2	Santé	16,24%	1
3	Environnement	13,89%	16
4	Guerre Israël–Hamas	6,20%	18
5	Lutte contre la précarité	5,34%	8
6	Éducation	4,70%	3
7	Niveau des impôts	4,49%	11
8	Services publics	3,63%	12
9	Retraites	3,63%	10
10	Guerre Russie–Ukraine	3,21%	17
11	Lutte contre le chômage	3,21%	13
12	Lutte contre le terrorisme	2,99%	6
13	Europe et Union européenne	2,35%	19
14	Salaires et pouvoir d'achat	2,35%	5
15	Hausse des prix et inflation	2,14%	4
16	Logement	1,71%	14
17	Immigration clandestine	0,85%	9
18	Dette publique	0,85%	7
19	Situation dans les banlieues	0,43%	15

Rangs d'écart entre la position de la thématique sur le service public vs l'importance de la thématique pour les Français (sondage Ifop)

3 rangs d'écart ou moins
4 à 6 rangs d'écart
Plus de 6 rangs d'écart

France 5 • France 5 se caractérise par une hiérarchie thématique orientée vers des enjeux de société et de politiques publiques, en particulier la santé et la protection de l'environnement. Si la place de la santé est cohérente avec son rang de préoccupation dans l'opinion, la position élevée de l'environnement constitue un point de divergence marqué avec le classement Ifop. Les thématiques économiques du quotidien (inflation, salaires, pouvoir d'achat) apparaissent faiblement représentées. Ce résultat est à interpréter à la lumière de deux facteurs combinés : le positionnement éditorial explicatif de la chaîne et le faible volume de chroniques hors « Autre », qui renforce l'effet de surreprésentation de certains formats récurrents.

Répartition des thématiques (hors « Autre ») sur France 5

#	Thématique	Répartition sans « Autre »	Priorités des Français (Ifop)
1	Santé	12,30%	1
2	Guerre Russie–Ukraine	10,96%	17
3	Dette publique	10,16%	7
4	Niveau des impôts	8,29%	11
5	Guerre Israël–Hamas	8,02%	18
6	Lutte contre la délinquance	8,02%	2

7	Environnement	6,15%	16
8	Services publics	6,15%	12
9	Retraites	5,88%	10
10	Salaires et pouvoir d'achat	4,28%	5
11	Lutte contre la précarité	4,01%	8
12	Lutte contre le terrorisme	4,01%	6
13	Europe et Union européenne	3,74%	19
14	Éducation	2,67%	3
15	Hausse des prix et inflation	1,60%	4
16	Lutte contre le chômage	1,34%	13
17	Situation dans les banlieues	1,07%	15
18	Immigration clandestine	1,07%	9
19	Logement	0,27%	14

Rangs d'écart entre la position de la thématique sur le service public
vs l'importance de la thématique pour les Français (sondage Ifop)

3 rangs d'écart ou moins
4 à 6 rangs d'écart
Plus de 6 rangs d'écart

France Info TV • Sur France Info TV, l'agenda thématique hors « Autre » est dominé par des thématiques fortement liées à l'actualité immédiate. La lutte contre la délinquance et la santé figurent parmi les thèmes les plus traités, en cohérence avec leur rang élevé dans les préoccupations exprimées par les Français. Toutefois, la chaîne accorde une place très importante aux conflits internationaux (guerre en Ukraine, conflit Israël–Hamas), qui apparaissent à des rangs élevés dans la hiérarchie éditoriale alors qu'ils figurent parmi les préoccupations les moins prioritaires dans le sondage Ifop. Les écarts de rang observés sur ces thématiques sont élevés, traduisant une surreprésentation structurelle de l'international. Il convient toutefois de rappeler que ces résultats reposent sur un volume de chroniques plus réduit que pour les radios, ce qui accentue le poids relatif des formats d'actualité continue et limite la comparabilité directe avec les antennes radiophoniques.

Répartition des thématiques (hors « Autre ») sur France Info TV

#	Thématique	Répartition sans « Autre »	Priorités des Français (Ifop)
1	Niveau des impôts	20,24%	11
2	Retraites	13,36%	10
3	Dette publique	12,77%	7
4	Lutte contre la délinquance	8,45%	2
5	Guerre Israël–Hamas	8,06%	18
6	Guerre Russie–Ukraine	8,06%	17
7	Salaires et pouvoir d'achat	5,70%	5
8	Europe et Union européenne	3,14%	19
9	Santé	3,14%	1
10	Immigration clandestine	2,55%	9
11	Lutte contre le terrorisme	2,55%	6
12	Services publics	2,55%	12
13	Environnement	2,36%	16
14	Lutte contre la précarité	1,96%	8
15	Éducation	1,57%	3
16	Hausse des prix et inflation	0,98%	4
17	Lutte contre le chômage	0,98%	13
18	Logement	0,98%	14
19	Situation dans les banlieues	0,59%	15

Rangs d'écart entre la position de la thématique sur le service public
vs l'importance de la thématique pour les Français (sondage Ifop)

3 rangs d'écart ou moins
4 à 6 rangs d'écart
Plus de 6 rangs d'écart



Synthèse spécifique aux chaînes de télévision • Pris dans leur ensemble, les résultats concernant les chaînes de télévision du service public doivent être interprétés avec prudence. Les volumes de chroniques analysées sont inférieurs à ceux observés pour les radios, ce qui accroît la sensibilité aux effets de format et réduit la stabilité des hiérarchies thématiques. Malgré ces limites, plusieurs tendances se dégagent :

- une convergence sur la thématique de la santé, amplifiée sur France 2 par un effet de format très marqué ;
- une surreprésentation récurrente des conflits internationaux par rapport aux priorités exprimées dans l'opinion ;
- une sous-représentation relative des préoccupations économiques immédiates, notamment l'inflation et le pouvoir d'achat.

Ces résultats invitent à distinguer clairement, dans l'analyse comparative, les effets liés à la structure des formats et aux contraintes de corpus, de ceux relevant d'un arbitrage éditorial plus global.

Concordance entre l'agenda thématique du service public et les familles politiques

Cette section vise à déterminer dans quelle mesure la hiérarchie des thématiques traitées par le service public se rapproche de celle des préoccupations exprimées par les Français selon leur proximité politique. L'analyse repose sur une comparaison des classements thématiques (hors catégorie « Autre ») entre le service public dans son ensemble et les différents groupes de sympathisants identifiés dans le sondage Ifop (LFI, PS, Écologistes, Renaissance, LR, RN).

Méthode de comparaison • La proximité entre l'agenda du service public et chaque famille politique est évaluée à l'aide de deux indicateurs complémentaires :

- **l'écart moyen absolu de rang**, calculé sur l'ensemble des 19 thématiques. Cet indicateur mesure la distance moyenne entre les positions occupées par une même thématique dans les deux classements comparés. Plus l'écart est faible, plus les hiérarchies sont proches.
- **la corrélation de rang de Spearman**, qui mesure le degré de similarité globale entre deux hiérarchies ordinales, indépendamment des écarts absolus. Une corrélation positive indique une structuration comparable des priorités, tandis qu'une corrélation proche de zéro suggère une absence de relation systématique.

Ces deux approches permettent de distinguer une proximité « quantitative » (distance moyenne) et une proximité « structurelle » (corrélation).

Proximité politique pour l'ensemble du service public • La comparaison des hiérarchies thématiques montre que le service public est structurellement plus proche des sympathisants de Renaissance et des sympathisants écologistes dans sa hiérarchie de l'information. Les distances observées sont maximales avec les sympathisants RN et LFI et, dans une moindre mesure, LR et PS. Cette proximité relative demeure toutefois modérée, les coefficients de corrélation restant inférieurs à 0,3, ce qui suggère un agenda médiatique partiellement autonome de l'agenda des différentes proximités politiques. La proximité relative avec les sympathisants de Renaissance et des Écologistes s'explique en grande partie par la place accordée à certaines thématiques transversales, telles que la santé (systématiquement classée en tête), les enjeux environnementaux (davantage valorisés dans l'agenda médiatique que dans l'opinion générale) ainsi que certains sujets institutionnels ou internationaux (relativement moins prioritaires pour les électeurs situés aux extrêmes du spectre politique).

À l'inverse, les hiérarchies thématiques associées aux sympathisants LFI et RN se caractérisent par une importance accrue accordée à des enjeux économiques et sociaux immédiats (pouvoir d'achat, inflation, précarité) ou sécuritaires, qui apparaissent plus bas

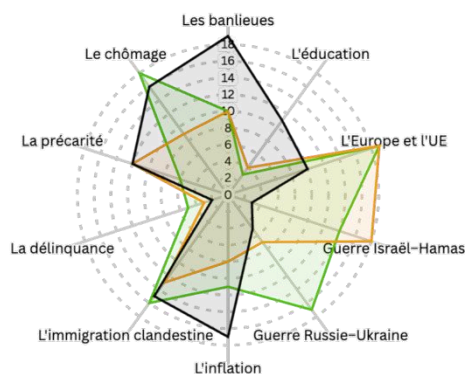
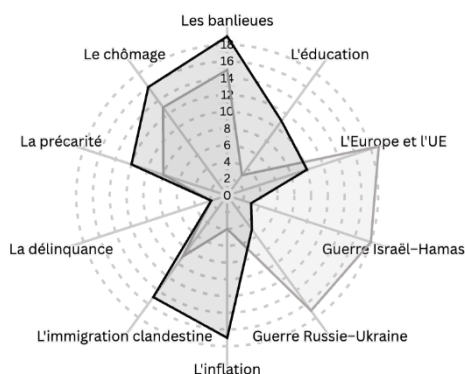
Proximité entre l'agenda du service public et les proximités politiques (Ifop)

Proximité politique	Écart moyen de rang	Corrélation de Spearman
Renaissance	5,16	+0,28
Écologistes	5,47	+0,24
LR	6,11	+0,08
PS	6,63	+0,04
RN	6,42	-0,05
LFI	7,05	-0,04

Rang des thématiques les plus traitées sur l'ensemble du service public et thématiques les plus importantes pour l'ensemble des Français et pour les sympathisants Écologistes et Renaissance

■ Ensemble des Français ■ Ensemble service public

■ Écologistes ■ Renaissance ■ Ensemble service public



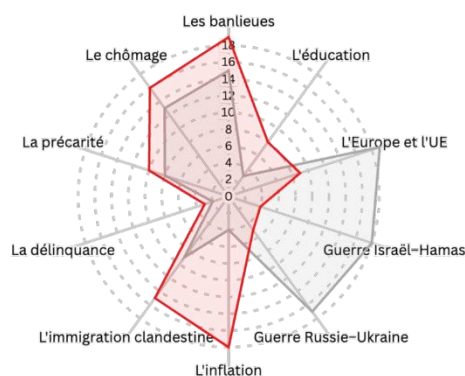
dans l'agenda du service public. Plusieurs éléments invitent à la prudence dans l'interprétation de ces résultats. La comparaison porte tout d'abord sur des classements de thématiques et non sur des niveaux absolus d'attention ou d'intensité. Elle renseigne sur la structure relative de l'agenda, pas sur la quantité totale de couverture accordée à chaque sujet. Ensuite, les écarts observés peuvent être influencés par des effets de format propres aux médias analysés (poids des chroniques santé, surreprésentation de l'actualité internationale, exclusion des journaux télévisés de France 2), qui affectent mécaniquement la hiérarchie thématique. Enfin, l'analyse ne préjuge pas de la tonalité du traitement journalistique. Or, comme indiqué plus haut, certaines thématiques peuvent être abondamment traitées tout en étant cadrées dans une orientation politique qui diverge des attentes de l'opinion.

Proximité politique par chaîne • Cette section examine, chaîne par chaîne, la proximité entre la hiérarchie des thématiques traitées (hors catégorie « Autre ») et les hiérarchies des préoccupations exprimées par les Français selon leur proximité politique. La comparaison repose sur l'écart moyen absolu de rang (mesurant la distance moyenne entre classements) et est complétée par la corrélation de rang de Spearman (mesurant la similarité structurelle des hiérarchies).

France Inter

Proximité politique	Écart moyen de rang	Corrélation de Spearman	Rang des thématiques les plus traitées et thématiques les plus importantes pour l'ensemble des Français
Écologistes	5,05	0,34	■ Ensemble des Français ■ France Inter
Renaissance	5,37	0,22	
PS	6,21	0,08	
LFI	6,32	0,10	
LR	6,53	-0,04	
RN	6,63	-0,12	

France Inter présente une proximité relative plus marquée avec les sympathisants écologistes, suivis de Renaissance. Cette configuration est cohérente avec la place élevée accordée aux thématiques environnementales et sanitaires. Les hiérarchies associées aux proximités LR et RN apparaissent plus éloignées, traduisant un décalage sur les enjeux sécuritaires et économiques.





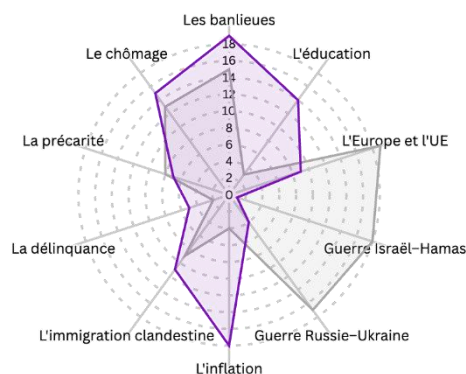
France Culture

Proximité politique	Écart moyen de rang	Corrélation de Spearman
Renaissance	5,79	0,12
Écologistes	5,89	0,09
PS	6,32	-0,01
LR	6,95	-0,14
RN	7,00	-0,18
LFI	7,21	-0,22

France Culture est la chaîne dont l'agenda est le plus éloigné des hiérarchies de préoccupations partisans. La proximité relative la plus forte est observée avec Renaissance, mais les écarts demeurent élevés et les corrélations faibles ou négatives. Ce résultat reflète un agenda fortement structuré par des enjeux géopolitiques et institutionnels.

Rang des thématiques les plus traitées et thématiques les plus importantes pour l'ensemble des Français

■ Ensemble des Français ■ France Culture



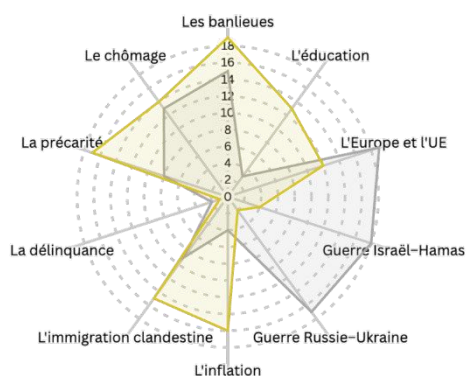
France Info

Proximité politique	Écart moyen de rang	Corrélation de Spearman
Renaissance	5,58	0,32
Écologistes	5,79	0,21
LR	5,95	0,14
PS	6,05	0,10
RN	6,26	-0,02
LFI	6,47	-0,06

France Info se rapproche le plus des sympathisants de Renaissance, avec une corrélation de rang modérée. Cette proximité s'explique par une hiérarchisation qui accorde une place notable aux thématiques économiques et de politiques publiques, tout en conservant un poids important de l'actualité internationale.

Rang des thématiques les plus traitées et thématiques les plus importantes pour l'ensemble des Français

■ Ensemble des Français ■ France Info



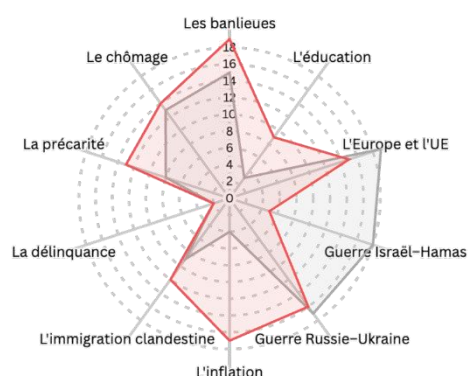
France 2

Proximité politique	Écart moyen de rang	Corrélation de Spearman
LR	4,63	0,42
Renaissance	5,16	0,33
RN	5,16	0,32
Écologistes	5,58	0,22
PS	6,16	0,09
LFI	6,47	0,02

France 2 est la chaîne présentant la plus forte proximité avec les sympathisants LR, avec un écart moyen faible et une corrélation relativement élevée. Cette proximité doit toutefois être interprétée avec prudence, compte tenu de l'absence des journaux télévisés de 13h et 20h dans le corpus et du poids très important des chroniques santé, qui structurent fortement la hiérarchie observée.

Rang des thématiques les plus traitées et thématiques les plus importantes pour l'ensemble des Français

■ Ensemble des Français ■ France 2



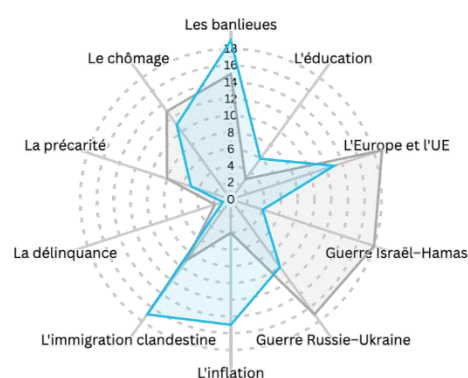
France 3

Proximité politique	Écart moyen de rang	Corrélation de Spearman
Écologistes	4,42	0,50
LFI	5,05	0,40
PS	5,26	0,33
Renaissance	5,47	0,21
RN	5,89	0,05
LR	6,21	-0,04

France 3 se distingue par une proximité marquée avec les sympathisants écologistes, et, dans une moindre mesure, avec LFI et le PS. Les corrélations observées sont parmi les plus élevées de l'ensemble du corpus, suggérant un agenda davantage orienté vers des préoccupations sociales et territorialisées, en cohérence avec le positionnement régional de la chaîne.

Rang des thématiques les plus traitées et thématiques les plus importantes pour l'ensemble des Français

■ Ensemble des Français ■ France 3



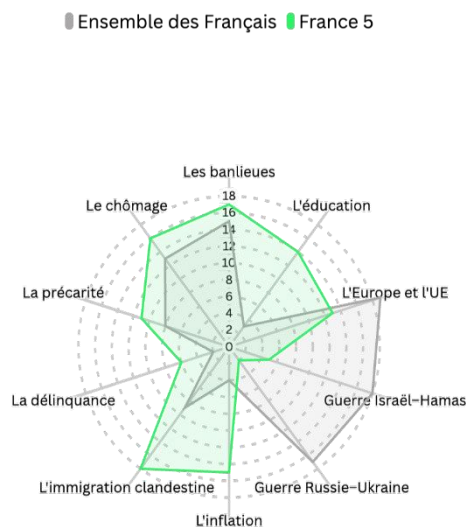


France 5

Proximité politique	Écart moyen de rang	Corrélation de Spearman
Renaissance	5,16	0,39
Écologistes	5,68	0,16
LR	5,79	0,15
PS	6,32	0,04
LFI	6,42	-0,01
RN	6,63	-0,06

France 5 présente une proximité relative avec Renaissance, suivie des écologistes. Cette configuration est cohérente avec un agenda centré sur les thématiques de société, de santé et d'environnement, et moins aligné sur les hiérarchies économiques et sécuritaires caractéristiques des électeurs LR ou RN.

Rang des thématiques les plus traitées et thématiques les plus importantes pour l'ensemble des Français

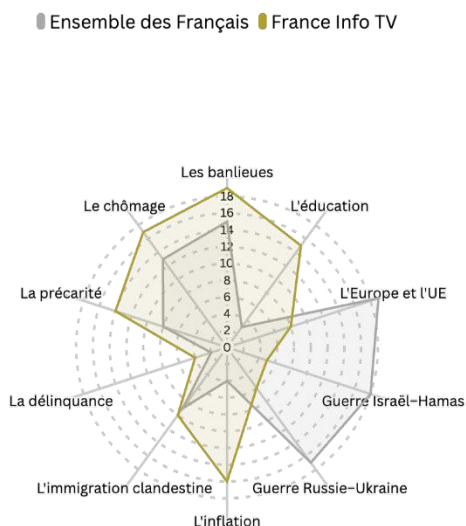


France Info TV

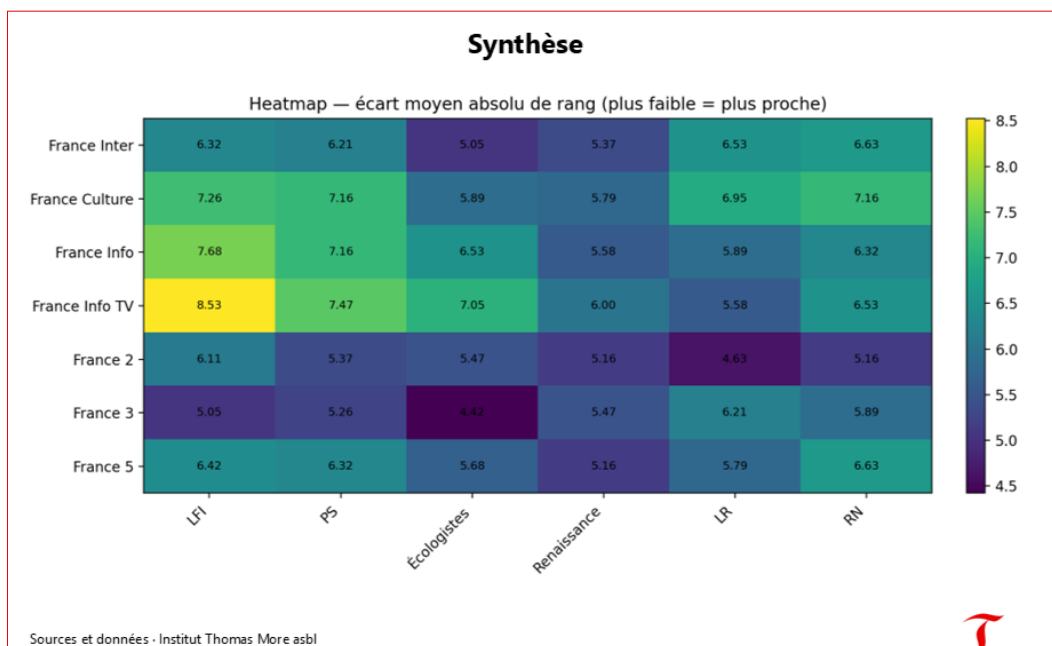
Proximité politique	Écart moyen de rang	Corrélation de Spearman
LR	5,58	0,23
Renaissance	5,63	0,20
RN	5,84	0,18
Écologistes	6,00	0,05
PS	6,21	-0,03
LFI	6,47	-0,08

Sur France Info TV, la proximité la plus forte est observée avec les sympathisants LR, suivis de Renaissance et RN. Cette configuration reflète un agenda centré sur les thématiques sécuritaires et institutionnelles, caractéristiques de l'actualité continue, et relativement plus éloigné des priorités exprimées par les sympathisants de gauche.

Rang des thématiques les plus traitées et thématiques les plus importantes pour l'ensemble des Français



Prudence méthodologique • Ces résultats doivent être interprétés avec prudence. Les comparaisons reposent sur des classements thématiques relatifs et non sur des volumes absolus de couverture. Par ailleurs, les tailles d'échantillon varient fortement selon les chaînes, en particulier entre radios et télévisions, ce qui accroît la sensibilité aux effets de format. Enfin, l'analyse porte exclusivement sur la hiérarchie des thématiques, indépendamment de la tonalité du traitement journalistique, qui constitue un niveau d'analyse complémentaire.



Orientation politique du traitement par thématique

Alors que les sections précédentes ont examiné la fréquence relative des thématiques abordées par le service public et leur correspondance avec les préoccupations exprimées dans l'opinion, cette section se concentre sur un second niveau d'analyse : l'orientation politique moyenne du traitement journalistique de ces thématiques. L'objectif est de déterminer si les sujets traités sont non seulement alignés, ou non, avec les préoccupations des Français, mais également cadrés dans une orientation politique compatible avec les attentes implicites de l'opinion. Comme pour l'analyse de la neutralité politique des programmes, nous avons mesuré l'orientation politique du traitement de chaque thématique, calculée sur une échelle continue allant de -100 (orientation très à gauche) à +100 (orientation très à droite). Pour chaque thématique, ces notes sont agrégées afin d'obtenir une orientation politique moyenne du traitement journalistique, au global et par chaîne. Cet indicateur ne mesure pas la fréquence de traitement d'un thème, mais la direction politique moyenne dans laquelle il est cadré lorsqu'il est abordé.

Orientation moyenne par thématique dans l'ensemble du service public • L'analyse globale révèle une hétérogénéité marquée selon les thématiques. Certaines sont traitées de manière relativement neutre, tandis que d'autres présentent une orientation moyenne nettement marquée. Parmi les 19 thématiques abordées, 14 présentent une orientation politique négative (gauche). Plusieurs thématiques présentent une orientation moyenne significativement négative (gauche) :

- La lutte contre la précarité (-46)
- L'amélioration de la situation dans les banlieues (-42)
- La protection de l'environnement (-37)
- La guerre Israël-Hamas (-27)
- La sauvegarde des services publics (-27)
- La lutte contre l'immigration clandestine (-24)

Ces résultats suggèrent un cadrage majoritairement associé à des lectures mettant l'accent sur les déterminants sociaux, institutionnels ou humanitaires, plutôt que sur des approches sécuritaires ou restrictives.

Ce point est particulièrement notable pour l'immigration clandestine (-24, à gauche), thématique pour laquelle les enquêtes d'opinion montrent que les attentes majoritaires des Français se situent plutôt du côté de politiques restrictives. Ainsi, même



lorsque cette thématique est relativement présente dans l'agenda médiatique, son orientation moyenne peut s'éloigner des préférences majoritaires.

Orientation moyenne par thématique, ensemble du service public

#	Thématique	Répartition sans « Autre »	Priorités des Français (Ifop)	Orientation politique
1	Santé	12,99%	1	-18
2	Lutte contre la délinquance	11,18%	2	-4
3	Guerre Israël–Hamas	9,88%	18	-27
4	Environnement	9,39%	16	-37
5	Guerre Russie–Ukraine	8,28%	17	14
6	Niveau des impôts	7,64%	11	-2
7	Retraites	5,34%	10	5
8	Dettes publiques	4,93%	7	28
9	Services publics	4,61%	12	-27
10	Europe et Union européenne	3,82%	19	3
11	Éducation	3,65%	3	-21
12	Lutte contre la précarité	3,50%	8	-46
13	Lutte contre le terrorisme	3,17%	6	4
14	Salaires et pouvoir d'achat	2,93%	5	-24
15	Immigration clandestine	2,66%	9	-24
16	Lutte contre le chômage	2,27%	13	-21
17	Hausse des prix et inflation	1,56%	4	-12
18	Logement	1,49%	14	-31
19	Situation dans les banlieues	0,71%	15	-42

D'autres thématiques apparaissent traitées de manière plus équilibrée :

- La maîtrise du niveau des impôts (-2)
- L'Europe et l'Union Européenne (3)
- La lutte contre le terrorisme (4)
- Les retraites (5)

Ces sujets, souvent techniques ou institutionnels, donnent lieu à des cadrages plus pluralistes ou moins polarisés, ce qui se traduit par des notes moyennes proches de zéro.

Seules deux thématiques présentent une orientation moyenne légèrement positive (droite), suggérant un cadrage plus favorable à des approches de responsabilité individuelle, de maîtrise budgétaire ou de sécurité :

- La réduction de la dette publique (28)
- La guerre Russie-Ukraine (14)

Toutefois, ces orientations positives demeurent en général modérées et ne compensent pas l'orientation négative observée sur plusieurs thématiques centrales du débat public.

L'analyse par chaîne met en évidence des différences systématiques de cadrage, même lorsque les thématiques abordées sont similaires.

France Inter • France Inter se caractérise par un profil de cadrage relativement homogène, marqué par une orientation politique globalement négative (gauche) sur la majorité des thématiques sensibles. L'immigration, la précarité, les banlieues et, dans une moindre mesure, la santé et l'éducation, présentent toutes des notes moyennes orientées à gauche. Cette cohérence suggère l'existence d'un cadre interprétatif de gauche transversal, au-delà des spécificités propres à chaque sujet. De toutes les antennes du service public, France Inter est la chaîne affichant le plus de thématiques traitées avec un cadrage éditorial de gauche (17 sur 19). Les thématiques institutionnelles ou macroéconomiques font figure d'exception. La dette publique, les retraites et le conflit Russie-Ukraine sont traités avec une orientation plus neutre voire positive. Alors que France Inter plaçait deux des priorités des Français (santé et lutte contre la délinquance) parmi les 3 thématiques les plus traitées à l'antenne, le cadrage éditorial marqué à

gauche sur le sujet de la lutte contre la délinquance marque un éloignement vis-à-vis des attentes des Français, majoritairement en attente de réponses sécuritaires.

Orientation moyenne par thématique, France Inter

#	Thématique	Répartition sans « Autre »	Priorités des Français (Ifop)	Orientation politique
1	Santé	14,84%	1	-22
2	Environnement	10,92%	16	-43
3	Lutte contre la délinquance	10,34%	2	-13
4	Guerre Israël-Hamas	9,94%	18	-35
5	Guerre Russie-Ukraine	7,35%	17	12
6	Niveau des impôts	5,69%	11	-2
7	Services publics	5,42%	12	-31
8	Éducation	5,21%	3	-21
9	Europe et Union européenne	4,68%	19	-4
10	Lutte contre la précarité	4,10%	8	-48
11	Retraites	3,99%	10	-2
12	Dette publique	3,28%	7	29
13	Salaires et pouvoir d'achat	3,20%	5	-23
14	Lutte contre le terrorisme	2,70%	6	-3
15	immigration clandestine	2,22%	9	-31
16	Lutte contre le chômage	1,98%	13	-27
17	Logement	1,72%	14	-35
18	Hausse des prix et inflation	1,69%	4	-15
19	Situation dans les banlieues	0,71%	15	-42

France Culture • Derrière France Inter, France Culture présente le profil de cadrage le plus systématiquement orienté parmi les antennes analysées. La majorité des thématiques sociales et sociétales y sont traitées avec des notes fortement négatives (gauche), notamment l'immigration, la précarité, l'éducation, les banlieues et les services publics. Cette orientation est plus marquée que sur les autres chaînes, et s'accompagne d'une faible dispersion des notes, traduisant une forte cohérence interne pour cette préférence éditoriale. Les exceptions sont rares et limitées à certains enjeux institutionnels (Union européenne, retraites), traités de manière proche de la neutralité, ou à la dette publique, parfois légèrement positive. Ce contraste suggère que le cadrage n'est pas simplement fonction de la polarisation intrinsèque des thèmes, mais s'inscrit dans une grille de lecture valorisant prioritairement des interprétations sociales et structurelles.

Orientation moyenne par thématique, France Culture

#	Thématique	Répartition sans « Autre »	Priorités des Français (Ifop)	Orientation politique
1	Guerre Israël-Hamas	12,86%	18	-38
2	Environnement	11,93%	16	-43
3	Santé	10,69%	1	-22
4	Guerre Russie-Ukraine	9,11%	17	11
5	Lutte contre la délinquance	6,91%	2	-18
6	Niveau des impôts	5,47%	11	-21
7	Lutte contre la précarité	5,43%	8	-51
8	Services publics	5,12%	12	-39
9	Europe et Union européenne	4,44%	19	-2
10	Dette publique	4,30%	7	6
11	Immigration clandestine	4,06%	9	-49
12	Retraites	3,89%	10	-2
13	Lutte contre le terrorisme	3,37%	6	0,2
14	Éducation	3,20%	3	-42
15	Lutte contre le chômage	2,65%	13	-27
16	Salaires et pouvoir d'achat	1,99%	5	-35
17	Logement	1,96%	14	-43
18	Hausse des prix et inflation	1,44%	4	-15



19	Situation dans les banlieues	1,17%	15	-47
----	------------------------------	-------	----	------------

France Info • France Info se distingue par un cadrage plus contrasté et moins unidimensionnel. Sur les thématiques économiques et institutionnelles – dette publique, impôts, Union européenne – les notes moyennes sont fréquemment positives, indiquant un cadrage plus favorable à des approches de responsabilité budgétaire et de contraintes macroéconomiques. À l'inverse, les thématiques sociales, telles que la précarité ou les banlieues, demeurent traitées dans une orientation marquée à gauche. L'immigration constitue un cas intermédiaire, avec un cadrage légèrement positif (centre-droit) ce qui la distingue nettement des radios généralistes. Ce profil suggère une ligne éditoriale structurée par une distinction entre politiques économiques, abordées de manière plus "technocratique", et politiques sociales, traitées dans une perspective plus normative.

Orientation moyenne par thématique, France Info

#	Thématique	Répartition sans « Autre »	Priorités des Français (Ifop)	Orientation politique
1	Lutte contre la délinquance	15,37%	2	5
2	Guerre Russie-Ukraine	10,39%	17	14
3	Niveau des impôts	10,08%	11	4
4	Guerre Israël-Hamas	9,18%	18	-6
5	Santé	8,86%	1	-10
6	Retraites	7,19%	10	10
7	Environnement	7,15%	16	-19
8	Dette publique	6,35%	7	33
9	Lutte contre le terrorisme	3,67%	6	9
10	Services publics	3,55%	12	-9
11	Salaires et pouvoir d'achat	3,11%	5	-19
12	Europe et Union européenne	3,08%	19	15
13	Éducation	2,64%	3	-8
14	Lutte contre le chômage	2,58%	13	-9
15	Immigration clandestine	2,52%	9	11
16	Hausse des prix et inflation	1,59%	4	-5
17	Lutte contre la précarité	1,31%	8	-22
18	Logement	1,03%	14	-12
19	Situation dans les banlieues	0,37%	15	-24

France 2 • France 2 présente un profil de cadrage globalement modéré, mais marqué par des polarisations ponctuelles sur certains enjeux. La santé et la délinquance, qui structurent une part importante des chroniques, sont traitées avec des orientations proches de la neutralité (-10 et -11 respectivement), au centre-gauche, suggérant un effort de pluralisme ou de retenue normative sur ces thèmes centraux. En revanche, plusieurs thématiques économiques et sociales (salaires, pouvoir d'achat, précarité) présentent des notes moyennes nettement à gauche, indiquant un cadrage critique des mécanismes de marché ou des politiques existantes. À l'opposé, la dette publique et certains enjeux internationaux sont traités avec une orientation positive. Ce profil traduit une dissociation entre des thèmes "consensuels", traités de manière équilibrée, et des enjeux socio-économiques, sur lesquels le cadrage est plus normatif. La faiblesse de l'échantillon, liés au faible nombre de chroniques sur certains thèmes et l'absence des journaux télévisés, appelle néanmoins à la prudence sur l'interprétation de ces résultats.

Orientation moyenne par thématique, France 2

#	Thématique	Répartition sans « Autre »	Priorités des Français (Ifop)	Orientation politique
1	Santé	41,15%	1	-10
2	Lutte contre la délinquance	10,79%	2	-11
3	Niveau des impôts	8,77%	11	-16
4	Retraites	5,23%	10	-1
5	Guerre Israël-Hamas	4,38%	18	-2
6	Services publics	4,22%	12	-8
7	Dette publique	4,05%	7	28
8	Environnement	3,88%	16	-20

9	Éducation	2,87%	3	-23
10	Lutte contre le terrorisme	2,53%	6	1
11	Salaires et pouvoir d'achat	2,02%	5	-46
12	Immigration clandestine	1,85%	9	-28
13	Lutte contre la précarité	1,69%	8	-57
14	Lutte contre le chômage	1,52%	13	-28
15	Europe et Union européenne	1,18%	19	-1
16	Guerre Russie-Ukraine	1,18%	17	39
17	Hausse des prix et inflation	1,18%	4	-28
18	Logement	1,18%	14	-9
19	Situation dans les banlieues	0,34%	15	-15

France 3 • France 3 se distingue par un profil de cadrage hybride, combinant des orientations positives sur certains enjeux institutionnels et internationaux avec des orientations négatives sur les thématiques sociales. L'Union européenne, l'Ukraine et, dans une moindre mesure, la délinquance et les impôts, présentent des notes moyennes positives (droite), suggérant un cadrage favorable à des approches institutionnelles ou sécuritaires. À l'inverse, les thématiques sociales telles que la précarité, le chômage, les services publics et l'immigration sont traitées dans une perspective éditoriale de gauche. Cette coexistence de cadrages opposés confère à France 3 un profil moins idéologiquement homogène que les autres chaînes du service public, mais structuré par une segmentation claire des registres de politique publique.

Orientation moyenne par thématique, France 3

#	Thématique	Répartition sans « Autre »	Priorités des Français (Ifop)	Orientation politique
1	Lutte contre la délinquance	21,79%	2	17
2	Santé	16,24%	1	-16
3	Environnement	13,89%	16	-28
4	Guerre Israël-Hamas	6,20%	18	-1
5	Lutte contre la précarité	5,34%	8	-30
6	Éducation	4,70%	3	-3
7	Niveau des impôts	4,49%	11	16
8	Services publics	3,63%	12	-34
9	Retraites	3,63%	10	4
10	Guerre Russie-Ukraine	3,21%	17	33
11	Lutte contre le chômage	3,21%	13	-31
12	Lutte contre le terrorisme	2,99%	6	6
13	Europe et Union européenne	2,35%	19	41
14	Salaires et pouvoir d'achat	2,35%	5	-1
15	Hausse des prix et inflation	2,14%	4	9
16	Logement	1,71%	14	-24
17	Immigration clandestine	0,85%	9	-35
18	Dette publique	0,85%	7	9
19	Situation dans les banlieues	0,43%	15	5

France 5 • France 5 présente le profil de cadrage le plus polarisé de l'ensemble du corpus. Certaines thématiques affichent des notes extrêmement négatives, notamment l'immigration (-85, soit le cadrage éditorial le plus à gauche de l'ensemble du service public pour cette thématique), la précarité et l'environnement, traduisant un cadrage fortement orienté à gauche. Ces valeurs se situent parmi les plus extrêmes observées sur l'ensemble des chaînes. Parallèlement, d'autres thématiques – retraites, chômage, terrorisme, dette publique – sont traitées avec des orientations marquées à droite ou modérées. Cette hétérogénéité interne suggère que France 5 n'adopte pas une orientation idéologique globale, mais plutôt un cadrage thématique très différencié, avec des biais particulièrement marqués sur certains enjeux sociaux et sociétaux.



Orientation moyenne par thématique, France 5

#	Thématique	Répartition sans « Autre »	Priorités des Français (Ifop)	Orientation politique
1	Santé	12,30%	1	-22
2	Guerre Russie-Ukraine	10,96%	17	4
3	Dettes publiques	10,16%	7	40
4	Niveau des impôts	8,29%	11	12
5	Guerre Israël-Hamas	8,02%	18	-20
6	Lutte contre la délinquance	8,02%	2	-11
7	Environnement	6,15%	16	-54
8	Services publics	6,15%	12	-32
9	Retraites	5,88%	10	19
10	Salaires et pouvoir d'achat	4,28%	5	-25
11	Lutte contre la précarité	4,01%	8	-66
12	Lutte contre le terrorisme	4,01%	6	20
13	Europe et Union européenne	3,74%	19	9
14	Éducation	2,67%	3	-15
15	Hausse des prix et inflation	1,60%	4	-34
16	Lutte contre le chômage	1,34%	13	16
17	Situation dans les banlieues	1,07%	15	-64
18	Immigration clandestine	1,07%	9	-85
19	Logement	0,27%	14	-28

France Info TV • France Info TV présente un profil de cadrage éditorial fortement différencié selon les thématiques, avec des orientations parfois très marquées, à gauche comme à droite. Les enjeux budgétaires et régaliens — dette publique, impôts, Union européenne, immigration — sont traités avec des notes nettement positives, indiquant un cadrage orienté vers les contraintes financières, la maîtrise des flux et la responsabilité de l'État. À l'inverse, les thématiques sociales, lorsqu'elles sont abordées, sont cadrées de manière fortement négative, en particulier les banlieues et la précarité. Cette polarisation interne est plus prononcée que sur les autres chaînes et peut être amplifiée par des effets d'échantillon liés au faible nombre de chroniques sur certains thèmes. Néanmoins, le contraste est suffisamment récurrent pour dessiner un profil distinct, où le cadrage varie fortement selon le registre de politique publique considéré. De toutes les chaînes du service public, France Info TV est celle cadrant le plus des thématiques éditoriales à droite, et la seule orientant la majorité des thématiques dans cette direction (10 sur 19).

Orientation moyenne par thématique, France Info TV

#	Thématique	Répartition sans « Autre »	Priorités des Français (Ifop)	Orientation politique
1	Niveau des impôts	20,24%	11	5
2	Retraites	13,36%	10	12
3	Dettes publiques	12,77%	7	42
4	Lutte contre la délinquance	8,45%	2	17
5	Guerre Israël-Hamas	8,06%	18	-30
6	Guerre Russie-Ukraine	8,06%	17	38
7	Salaires et pouvoir d'achat	5,70%	5	-17
8	Europe et Union européenne	3,14%	19	29
9	Santé	3,14%	1	-17
10	Immigration clandestine	2,55%	9	53
11	Lutte contre le terrorisme	2,55%	6	19
12	Services publics	2,55%	12	10
13	Environnement	2,36%	16	-28
14	Lutte contre la précarité	1,96%	8	-36
15	Éducation	1,57%	3	13
16	Hausse des prix et inflation	0,98%	4	-28
17	Lutte contre le chômage	0,98%	13	-18
18	Logement	0,98%	14	-10
19	Situation dans les banlieues	0,59%	15	-82

Dissociation entre alignement thématique et alignement idéologique • Un résultat central de l'analyse est la dissociation fréquente entre alignement thématique et alignement idéologique. Autrement dit, une chaîne peut accorder une place importante à une thématique fortement prioritaire pour les Français, tout en la traitant dans une orientation politique qui diverge des attentes majoritaires associées à ce sujet. L'exemple de l'immigration clandestine est emblématique à cet égard : la thématique est présente dans l'agenda médiatique mais son cadrage moyen est majoritairement orienté à gauche, alors même que les préférences majoritaires exprimées dans l'opinion penchent vers des politiques restrictives. Ce phénomène suggère que la question du biais médiatique ne se situe pas uniquement dans le choix des sujets, mais aussi – et peut-être surtout – dans leur traitement discursif.

Ces résultats invitent à dépasser une lecture binaire de l'alignement médias/opinion. L'agenda médiatique du service public apparaît partiellement aligné sur les priorités thématiques de l'opinion mais moins aligné sur le plan du cadrage politique de certaines thématiques centrales.

Conclusion. Une réforme indispensable et urgente

À l'issue de cette longue analyse chiffrée, nous pouvons tirer les enseignements suivants. Les acteurs politiques du centre/majorité présidentielle et de la droite sont surreprésentés mais majoritairement critiqués, tandis que les formations radicales, moins visibles, subissent les traitements les plus hostiles. La gauche modérée et les écologistes bénéficient d'une couverture plus favorable et fournissent une part importante des personnalités bien évaluées. Certaines chaînes et émissions du service public (France Inter, France Culture, France 5) sont nettement marquées idéologiquement, avec des chroniques radiophoniques très homogènes à gauche. L'agenda médiatique privilégie des thèmes (écologie, international) éloignés des priorités d'une partie de l'opinion, notamment des électorats LR et RN. Les cadrages thématiques sont majoritairement orientés à gauche, parfois en fort décalage avec les attentes populaires sur des sujets sensibles comme l'immigration ou la sécurité. Le problème central est donc un déficit de pluralisme substantiel : la diversité apparente masque une domination structurelle de certaines grilles de lecture, tandis que les visions sécuritaires, libérales ou conservatrices sont marginalisées ou systématiquement mises en position défensive.

Il apparaît cependant que la pertinence des critiques, de plus en plus étayées et de plus en plus nombreuses, ne suffise pas à ébranler les certitudes des dirigeants de l'audiovisuel public français. Mais l'incapacité d'introspection alimente les rangs des sceptiques et des contestataires. Un sondage du CSA de novembre 2025 révèle que 60 % des Français jugent que l'audiovisuel public n'est pas impartial ⁽¹⁾. Cette défiance s'inscrit dans une tendance durable et croissante car un sondage d'*OpinionWay* de 2018 indiquait déjà que 53% des Français jugeaient les différents médias qui constituent l'audiovisuel public de « partisans » ⁽²⁾. À droite de l'échiquier politique, l'appel à sa privatisation se fait de plus en plus entendre. Le concept de neutralité est considéré par certains comme un vœux pieu, irréalisable. On argue que ça ne serait pas une question de gauche ou de droite et que, de tout temps, le pouvoir exercerait un contrôle sur l'information – en témoignerait la mainmise du général De Gaulle sur l'Office de radiodiffusion-télévision française (ORTF).

Le refus obstiné, voire idéologique, de reconnaître un problème – en témoignent les réponses évasives des représentants de l'audiovisuel lors de la commission d'enquête – tend à conforter cette critique. Une salubre introspection qui serait suivie d'une réforme en profondeur garantissant *effectivement* un pluralisme *réel* permettrait de débiter une réconciliation. N'oublions pas le rôle que l'État a joué dans l'édification de la France et du peuple français. Il serait triste de perdre une source d'information commune à toute une population. En fragilisant ce que nous avons en commun, nous risquons à terme d'évoluer dans des réalités parallèles que plus aucun pont ne reliera.

⁽¹⁾ « 60% des Français jugent que l'audiovisuel public n'est pas impartial », *Le JDD*, 26 novembre 2025, [disponible ici](#).

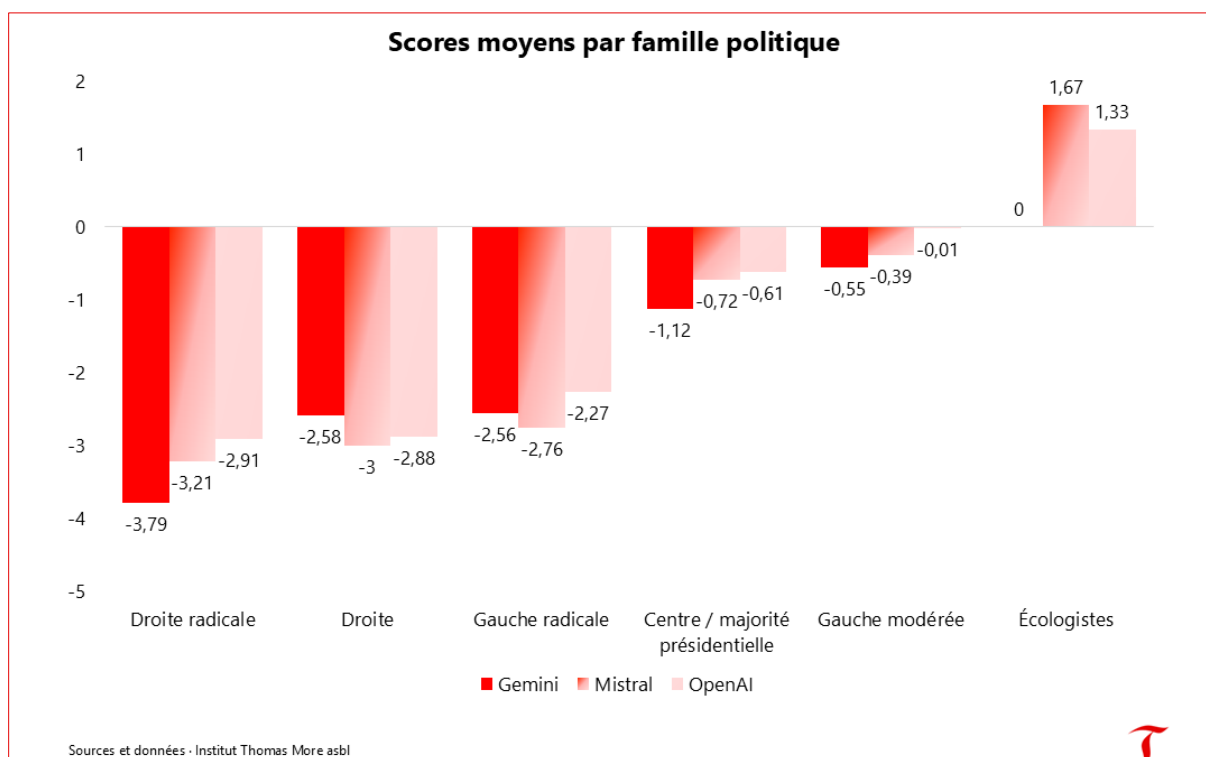
⁽²⁾ « Les Français ne sont pas convaincus par l'audiovisuel public », *Le Point*, 12 juillet 2018, [disponible ici](#).

Annexes méthodologiques

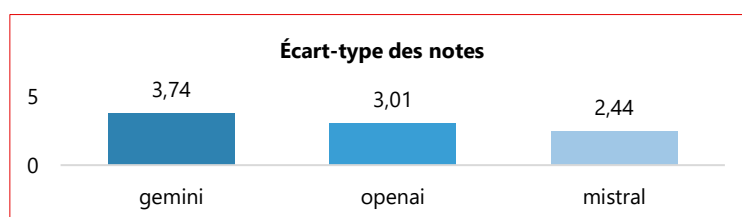
Annexe 1. Test des différents modèles IA

La comparaison de plusieurs modèles d'intelligence artificielle permet de s'assurer que les résultats observés ne dépendent pas des choix techniques ou de biais propres à un seul modèle, mais reflètent au contraire des tendances robustes dans l'analyse du traitement journalistique. Nous avons comparé entre eux trois modèles : Gemini, Mistral et OpenAI pour la réalisation de la présente étude.

Mesure de l'équité de traitement des personnalités et des formations politiques • Nous avons comparé les trois modèles sur un échantillon d'une semaine d'antenne sur sept chaînes du service public. Près de 2 000 mentions de personnalités ou de formations politiques ont été relevées, et chaque mention de personnalité ou de formation politique a été notée, par chaque IA, sur une échelle allant de -10 (très hostile) à +10 (très complaisant). Les résultats montrent que les trois modèles d'IA étudiés produisent des évaluations largement similaires du traitement journalistique. Les scores attribués par les modèles sont positivement corrélés, ce qui signifie qu'ils tendent à juger les mêmes situations dans le même sens. Les différences observées entre modèles sont limitées en ampleur. Sur une échelle allant de -10 à +10, l'écart moyen entre les modèles est inférieur à 2 points, soit moins de 10 % de l'échelle totale. Ces ordres de grandeur suggèrent que, même lorsque les modèles divergent, la divergence porte sur une variation modérée d'intensité plutôt que sur un renversement systématique de l'évaluation. Cette conclusion soutient l'hypothèse d'une convergence substantielle des modèles.



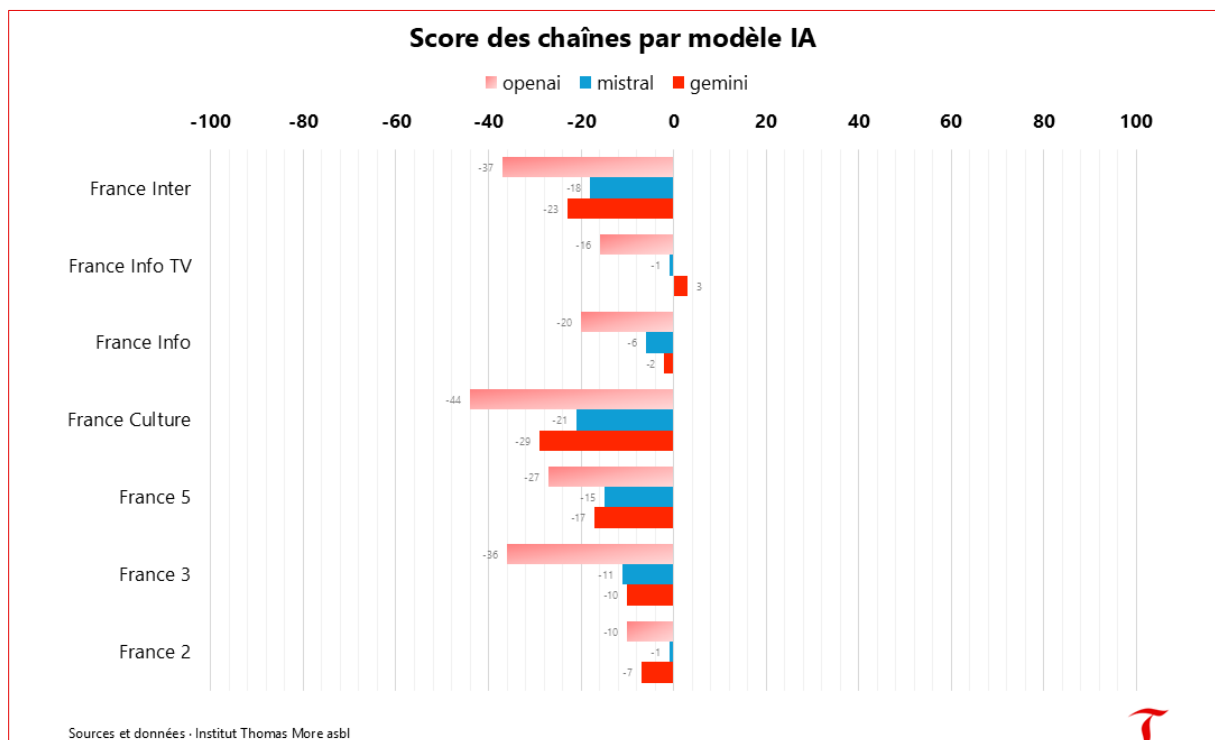
L'analyse des écarts-types indiquent que Gemini présente la plus forte dispersion des notes : il différencie davantage les situations et les acteurs politiques. OpenAI et plus encore Mistral sont plus homogènes, avec des scores plus resserrés autour de la moyenne.



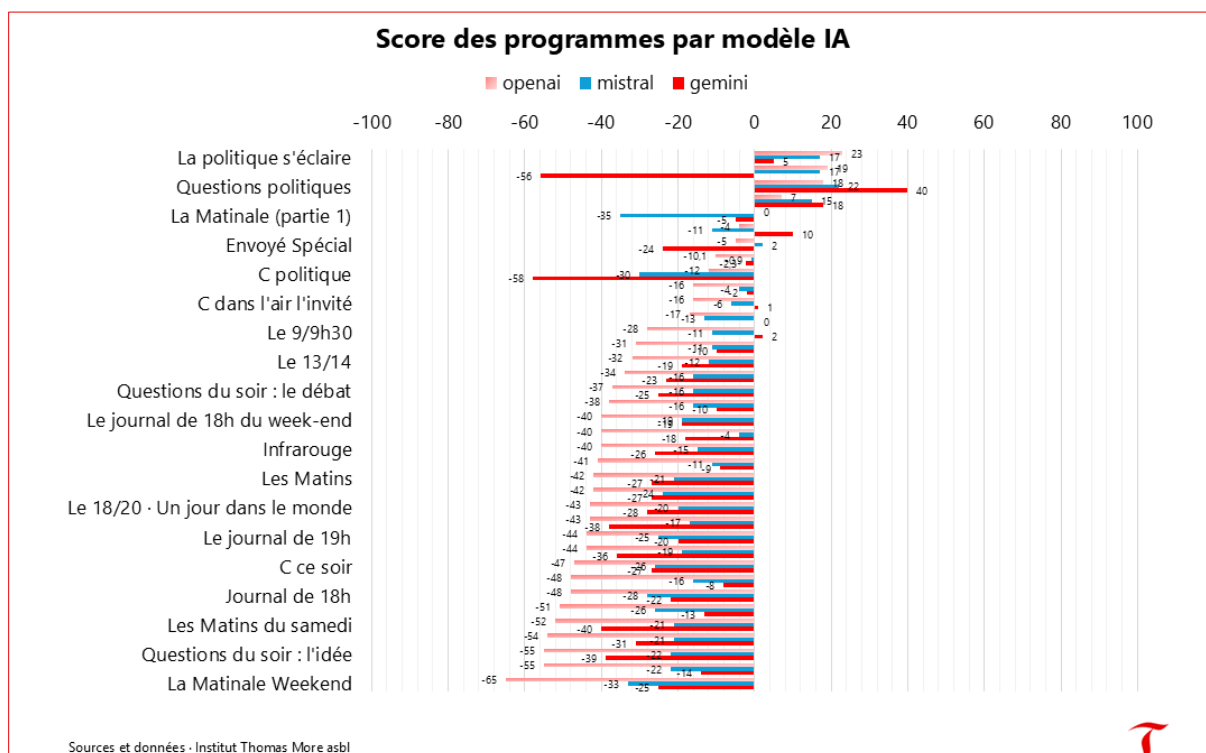


Mesure de la neutralité idéologique des programmes • Nous avons comparé les trois modèles sur l'ensemble des chroniques et émissions, soit près de 7 000 séquences audio. Dans la majorité des cas, les trois modèles sont unanimes sur la direction des scores (gauche ou droite) : 86% des chaînes et 89% des programmes ont la même orientation idéologique selon les trois IA. Les rares cas de divergences portent pour l'essentiel sur des chaînes et programmes proches de la neutralité, où les écarts-types entre les notes attribuées sont les plus faibles. Ce premier constat indique un accord global sur la direction politique des contenus analysés. Les situations où les modèles ne s'accordent pas sur l'orientation des programmes sont minoritaires. Si les modèles tendent à converger sur le sens de l'orientation (gauche ou droite), des divergences existent sur l'intensité de la note.

- La distance moyenne entre chaque paire de modèles met en évidence des différences structurelles. Dans de nombreux cas, Gemini et Mistral produisent des scores relativement proches, tandis que le modèle OpenAI tend à s'écarter davantage, souvent dans le sens d'une orientation plus marquée.
- L'écart-type des scores varie également selon les programmes. Certains formats (ex. 8h30 France Info, La Bande originale, Le 13/14, Télématin) présentent une dispersion particulièrement faible, traduisant une lecture homogène par les différents modèles. À l'inverse, d'autres programmes (Complément d'enquête, Le Grand face-à-face) affichent une dispersion plus élevée, révélant des interprétations plus divergentes.
- On observe néanmoins que les distances élevées sont souvent tirées par OpenAI, plus extrême (souvent plus négatif). Gemini et Mistral sont souvent plus proches l'un de l'autre, plus centraux et moins polarisants.



86 % des chaînes (6 sur 7) affichent une direction identique (gauche ou droite) pour les trois modèles d'IA testés. L'unique cas de « désaccord » porte sur France Info TV, qui est aussi la chaîne affichant la note la plus centrale, avec la plus faible variation entre les modèles.



89 % des programmes (31 sur 36) affichent une direction identique (gauche ou droite) pour les trois modèles d'IA testés. OpenAI, plus polarisant que les deux autres modèles, tire les écarts.

À l'issue de ces comparaisons, nous avons retenu le modèle Gemini pour la conduite de notre étude. Ce choix repose sur :

- L'exclusion d'OpenAI, produisant des scores tendanciellement trop éloignés des autres modèles.
- Une vérification humaine des résultats, qui a mis en évidence une plus grande cohérence globale des évaluations de Gemini, une meilleure capacité à identifier correctement les personnalités politiques, à identifier la direction idéologique notamment dans des cas ambigus (ironie), ainsi que des justifications de notes plus précises et mieux argumentées que celles produites par les autres modèles.

Annexe 2. Pluralisme et équité de traitement

Définition de la « prise de parole » • L'unité de base pour l'analyse est la prise de parole éditoriale, définie comme un segment discursif continu prononcé par un journaliste, animateur, éditorialiste ou invité quelconque, présentant une cohérence thématique et énonciative, et comportant éventuellement des références à des personnalités ou formations politiques. Concrètement, une chronique, un éditorial, un billet ou un long développement est segmenté en une ou plusieurs prises de parole, en fonction des ruptures thématiques et syntaxiques. Les prises de parole des invités sont également traitées.

Définition de la « mention politique » • On appelle mention politique toute occurrence, dans une prise de parole d'une personnalité politique française contemporaine (élu, dirigeant de parti, candidat national, ministre, etc.) ; d'une formation politique (parti, groupe parlementaire, coalition, courant) ; d'une famille politique agrégée (par exemple : « gauche radicale », « centre/majorité présidentielle », « droite », « RN et droite radicale », etc.), conformément aux agrégats déjà utilisés dans le baromètre précédent. Chaque mention est associée à un contexte discursif (la phrase ou le paragraphe dans lequel elle apparaît), qui sert de base au calcul des scores d'hostilité et de bienveillance. Les personnalités et formations politiques sont rattachées aux grandes familles politiques agrégées (gauche radicale, gauche modérée, etc.) suivant une catégorisation politique arrêtée par le ministère de l'Intérieur.



Collecte et transcription des données audio • Les flux audio des émissions retenues sont récupérés à partir : des podcasts officiels mis en ligne par Radio France ; le cas échéant, des flux de rattrapage ou archives disponibles sur les sites des chaînes. Chaque émission est horodatée et identifiée par :

- Chaîne ;
- Nom de l'émission ;
- Date et tranche horaire ;
- Liste des intervenants ;
- Thématiques abordées.

Les enregistrements sont transcrits à l'aide d'outils de reconnaissance vocale (ASR) de haute performance. Les principales étapes sont :

- Segmentation du flux audio en blocs cohérents (selon les découpages de l'émission) ;
- Transcription intégrale en français, avec horodatage ;
- Export des transcriptions au format texte structuré (JSON/CSV), avec métadonnées (chaîne, date, émission, intervenant).

Des corrections manuelles ciblées sont ensuite apportées :

- Correction des erreurs de noms propres (notamment des personnalités politiques) ;
- Harmonisation de la typographie (noms de partis, acronymes, etc.).

Identification des entités politiques et classification • Les transcriptions sont soumises à une procédure de reconnaissance automatique d'entités nommées, combinant : un modèle IA francophone, indexant les noms propres (personnes, organisations) ; une liste d'alias et variantes orthographiques (par exemple : « RN », « Rassemblement national », « frontiste », etc.).

Classification par appartenance politique • Chaque personnalité est associée à une formation politique principale, puis à une famille politique agrégée, selon une nomenclature inspirée des nuances du ministère de l'Intérieur et des agrégats utilisés dans les travaux antérieurs. Cette classification, réalisée automatiquement à partir des bases de données, est vérifiée et corrigée manuellement pour les cas ambigus (transfuges, personnalités hors parti, figures locales, etc.).

Mesure de l'hostilité ou de la bienveillance • À chaque combinaison prise de parole/mention politique, un score d'attitude est attribué sur une échelle de -10 (très hostile) à +10 (très complaisant). L'objectif n'est pas d'évaluer la véracité des propos, mais la tonalité et la charge évaluative du discours à l'égard de la personnalité ou de la formation citée.

Indicateurs pris en compte • L'IA est paramétrée pour détecter dans le contexte de chaque mention les éléments suivants :

- Émotions exprimées ou induites : colère, indignation, mépris, ironie, sarcasme, inquiétude (tendance négative) ; enthousiasme, admiration, soutien, approbation (tendance positive).
- Lexique évaluatif et vocabulaire chargé : adjectifs dépréciatifs ou valorisants ; étiquettes idéologiques (« extrême », « complotiste », « progressiste », etc.) ; formulations accusatoires ou laudatives.
- Subjectivité et jugements de valeur explicites : prises de position personnelles du journaliste ; mise en doute ou reconnaissance de la crédibilité d'un acteur.
- Sélection et hiérarchisation des thèmes : focalisation sur des polémiques ou affaires judiciaires ; mise en avant d'échecs ou de succès ; élusion d'éléments importants ou contextualisants.

Transformation en score numérique • Pour chaque mention, le modèle IA :

- Analyse le contexte (quelques phrases autour de la mention).
- Classe les éléments ci-dessus dans un gradient d'attitude (très négatif → neutre → très positif).
- Génère un score brut de -10 à +10.
- Fournit une justification textuelle courte, explicitant les indices relevés (par exemple « ton ironique et dépréciatif envers X, comparaison avec Y, usage de termes comme "dangereux", "radical" », etc.).

Les scores bruts sont ensuite agrégés par personnalité, formation, chaîne ou éditorialiste.

Construction des indicateurs agrégés • Pour chaque famille politique, un indicateur est calculé et permet de mesurer la sur-exposition ou sous-exposition médiatique des différentes forces politiques :

- nombre total de mentions sur la période ;

- proportion qu'elles représentent dans l'ensemble des mentions ;
- comparaison avec leur poids parlementaire (nombre de députés/pourcentage de voix au premier tour des législatives).

Pour mesurer les préférences éditoriales (hostilité ou bienveillance), une note allant de -10 (très hostile) à +10 (très bienveillante) est attribuée à chaque mention de personnalité ou de formation politique. Ces notes sont ensuite rattachées à chaque grande famille politique et croisées avec l'émetteur (chaîne, chronique, journaliste ou éditorialiste).

Annexe 3. Neutralité idéologique des programmes

Cadre conceptuel • Dans le cadre du deuxième axe de notre étude, afin de ne pas biaiser les résultats, l'IA établit les classifications en parfaite autonomie, sans intervention humaine, sur la base de l'ensemble des connaissances humaines dont elle dispose. Pour l'IA, l'orientation gauche-droite ne se limite pas à la mention de partis politiques mais renvoie à un système de valeurs et de préférences (rapport à l'État, au marché, aux libertés individuelles, à l'égalité, à l'ordre public, etc.). Pour chaque prise de parole (mentionnant ou non une personnalité politique), le modèle IA évalue le positionnement implicite ou explicite sur des clivages politiques structurants (rôle de l'État vs marché ; répression vs prévention ; ouverture vs protection ; multiculturalisme vs assimilation ; écologie décroissante vs écologie technologique ; etc.). Chaque prise de parole se voit attribuer un score continu sur une échelle :

-100 (extrême gauche) → 0 (centre) → +100 (extrême droite)

Interprétation :

- -100 à -60 : discours très typé « extrême gauche » ;
- -60 à -10 : discours de gauche ;
- -10 à +10 : discours centré avec léger biais ;
- +10 à +60 : discours de droite ;
- +60 à +100 : discours très typé « extrême droite ».

Procédure d'annotation automatique • Pour chaque prise de parole, le modèle reçoit le texte intégral du segment et un prompt d'évaluation idéologique comprenant des consignes explicites pour distinguer description factuelle et prise de position. En plus du score (-100 à +100), le modèle génère un résumé de l'extrait analysé et attribue un court commentaire justifiant ce score (références aux valeurs, aux concepts mobilisés, à la manière de poser les problèmes, etc.). Les scores sont ensuite agrégés par chaîne, par émission, par éditorialiste, par jour ou semaine.

Indice de neutralité gauche-droite • À partir des scores d'orientation politique :

- indice global pour l'ensemble du service public (moyenne de toutes les prises de parole) ;
- indice par chaîne, par émission, par éditorialiste ;
- courbes temporelles (évolution quotidienne ou hebdomadaire).

Un score proche de 0 ne signifie pas absence d'opinion, mais équilibre statistique entre prises de parole de gauche et de droite.

Transparence, ouverture et reproductibilité • Dans un souci de scientificité et de contrôlabilité externe, notre étude adopte les principes suivants :

> Ouverture des données, avec mise à disposition d'un fichier source comprenant :

- liste des prises de parole ;
- personnalités citées ;
- scores d'hostilité/bienveillance ;
- scores gauche-droite ;
- justifications IA associées.

> Reproductibilité des analyses :

- publication des prompts utilisés pour l'évaluation ;
- description des versions de modèles IA et de leurs paramètres ;
- documentation des étapes de prétraitement (segmentation, NER, classification).



> Traçabilité :

- conservation des horodatages et métadonnées d'origine ;
- possibilité pour un tiers de retrouver le passage audio/texte à partir d'un identifiant unique.

Limites et précautions d'interprétation • Plusieurs limites liées à l'IA doivent être explicitement mentionnées

- Limites de l'ASR : erreurs ponctuelles de transcription, notamment sur les noms propres ou dans les contextes sonores dégradés.
- Compréhension de l'ironie et du second degré : les modèles IA progressent mais l'ironie, l'humour ou les implicites peuvent rester difficiles à interpréter. Les scores d'hostilité peuvent parfois sous-estimer ou surévaluer des formes subtiles de condescendance ou de moquerie.
- Biais propres aux modèles IA : les modèles sont entraînés sur de grands corpus textuels, qui reflètent eux-mêmes des biais culturels. Ces biais peuvent influencer la perception « normative » de ce qui est de « gauche » ou de « droite », ou du ton jugé « acceptable ».

Agrégation statistique • Les moyennes masquent les écarts individuels et les variations conjoncturelles. Un score global de chaîne n'implique pas que tous les éditorialistes partagent la même orientation.

Non-confusion entre critique et pluralisme • Un ton globalement critique envers l'ensemble de la classe politique n'est pas en soi un signe de manque de pluralisme. C'est l'asymétrie de traitement entre formations et familles politiques, ainsi que le déséquilibre gauche-droite des prises de parole, qui constituent le cœur de l'analyse. En combinant un corpus large, des outils IA de traitement du langage naturel de pointe, une classification politique transparente et des mécanismes de validation humaine, notre étude propose un instrument original de mesure de la neutralité et du pluralisme sur les antennes de Radio France. Elle ne prétend pas épuiser la complexité du travail journalistique, ni réduire le pluralisme à un indicateur unique, mais fournit un cadre rigoureux, documenté et reproductible pour objectiver un débat souvent limité à des impressions ou à des cas isolés.

Annexe 4. Analyse thématique des programmes

Objet de l'axe • Le troisième axe de notre étude vise à analyser les thématiques abordées dans les chroniques et émissions du périmètre, ainsi que l'orientation idéologique associée à leur traitement, indépendamment des personnalités ou formations politiques mentionnées. L'objectif est de mesurer les sujets mis à l'agenda éditorial et la manière dont ces sujets sont cadrés idéologiquement afin d'évaluer la neutralité et le pluralisme des programmes sous l'angle thématique.

Identification des thèmes • L'identification des thématiques repose sur un référentiel externe et indépendant, constitué à partir de données IFOP mesurant les priorités politiques des Français. Ces données indiquent, pour une série de grands enjeux publics, la proportion de l'ensemble des Français considérant chaque thème comme prioritaire ainsi que cette proportion ventilée selon la proximité partisane (La France insoumise (LFI), Parti socialiste (PS), Écologistes, Renaissance, Les Républicains (LR), Rassemblement national (RN)). Ce référentiel permet de situer chaque thème dans l'espace politique, sans inférer son importance ou son orientation à partir des contenus médiatiques eux-mêmes.

Grille thématique retenue • À partir des données de l'Ifop utilisées dans la troisième partie de notre étude, une liste fermée de 19 thématiques politiques structurantes a été constituée, complétée par une catégorie résiduelle : santé, lutte contre la délinquance, éducation, hausse des prix et inflation, salaires et pouvoir d'achat, lutte contre le terrorisme, dette publique, lutte contre la précarité, immigration clandestine, retraites, niveau des impôts, services publics, lutte contre le chômage, logement, situation dans les banlieues, environnement, guerre Russie-Ukraine, guerre Israël-Hamas, Europe et Union européenne + Autre. Cette nomenclature correspond aux principaux clivages programmatiques observables dans l'opinion publique française.

Principe d'analyse thématique • L'unité d'analyse est la chronique ou le segment éditorial, considéré comme un ensemble discursif cohérent. Chaque segment est analysé globalement, sans découpage préalable, afin d'identifier les thématiques réellement structurantes du propos. Pour chaque segment, l'analyse identifie un à trois thèmes dominants, en fonction : de la centralité du sujet dans l'argumentation, de la récurrence lexicale et sémantique, du rôle structurant du thème dans le raisonnement. Les mentions secondaires ou anecdotiques ne sont pas retenues comme thématiques.

Sous-thématisation • À chaque thème identifié est associé un sous-thème descriptif, permettant de préciser l'angle abordé (par exemple : inflation alimentaire, contrôles aux frontières, financement des retraites). Le sous-thème est synthétique et non évaluatif.

Classification et normalisation des thèmes • Les thèmes détectés sont systématiquement rattachés à l'une des catégories de la grille thématique IFOP. Lorsque l'intitulé issu de l'analyse ne correspond pas exactement à la nomenclature retenue, une normalisation a posteriori est effectuée afin de garantir l'homogénéité statistique.

Relecture et correction typographique • Une relecture de cohérence est appliquée afin de corriger : les écarts d'intitulés, les variantes lexicales ou géopolitiques, les divergences de formulation (par exemple : « Guerre à Gaza » → « Guerre Israël–Hammas »). Ce travail de normalisation vise uniquement à assurer la comparabilité des résultats ; il ne modifie ni le sens du propos analysé, ni l'orientation idéologique attribuée.

Analyse de l'orientation idéologique par thème • À l'instar de l'axe n°2 de notre étude (« neutralité idéologique des programmes »), l'orientation politique est évaluée à partir des valeurs mobilisées, du cadrage du problème, de la hiérarchisation des causes et des responsabilités, des solutions proposées ou suggérées. L'analyse ne se fonde pas sur l'identité des acteurs cités, mais sur le contenu normatif du discours.

Échelle de notation • Pour chaque thème identifié, une note de biais est attribuée sur une échelle continue de 0 à 100 : 0, absence totale de biais détectable ; 1–20, biais léger ; 21–50, biais marqué ; 51–70, biais partisan ; 71–100, biais très fort.

Orientation politique • Chaque thème est associé à une orientation idéologique exclusive : gauche, droite, neutre (uniquement lorsque la note est égale à 0). Dès lors qu'un biais, même léger, est détectable, l'orientation ne peut être neutre.

Articulation avec l'axe n°2 • Le troisième axe reprend les principes conceptuels et analytiques de l'axe n°2 de notre étude (« neutralité idéologique des programmes »), tout en les appliquant non plus à l'ensemble des chroniques, mais aux thématiques spécifiques qu'elles mobilisent. Il permet ainsi de distinguer une orientation globale d'un programme, d'une orientation différenciée selon les sujets abordés.

Limites et précautions d'interprétation • La grille thématique, bien que robuste, simplifie des réalités parfois hybrides. Certaines thématiques peuvent être abordées sous des angles multiples au sein d'un même segment. L'interprétation de l'ironie ou du second degré peut comporter une part d'incertitude. Les résultats doivent donc être interprétés à un niveau agrégé, et non à partir de cas isolés.

Apport de l'analyse thématique • En combinant un référentiel Ifop de priorités politiques, une détection systématique des thèmes et une analyse de leur orientation idéologique, cet axe permet d'objectiver la structure thématique et idéologique de l'agenda éditorial, en complément de l'analyse par personnalités et par programmes.



Publications récentes

Retrouvez toutes nos publications sur notre site

LE BANGLADESH À L'HEURE
DES INCERTITUDES :
DURCISSEMENT POLITIQUE
ET RÉPLIQUES ÉCONOMIQUES

 LAURENT AMELOT
TOUT À FAIRE, DÉBATS DU 10 FÉVRIER 2023

LA FRANCE ET LES EUROPÉENS
AU DÉFI DU « NEW DEFENSE » :
COMMENT SE RÉARMER À L'ÈRE
DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ?

 GILLES DELAFON
TOUT À FAIRE, DÉBATS DU 10 FÉVRIER 2023

VERS UNE COALITION
DU NUCLÉAIRE DE
PUISSANCE EN EUROPE :
UN IMPÉRATIF STRATÉGIQUE

 ALBAN MAGRO
TOUT À FAIRE, DÉBATS DU 10 FÉVRIER 2023

PHOTOVOLTAÏQUE
EN FRANCE : STOP !

 LAETITIA FUYEAUCHER
TOUT À FAIRE, DÉBATS DU 10 FÉVRIER 2023

PLURALISME ET NEUTRALITÉ :
L'ÉQUITÉ DE TRAITEMENT ET
L'ORIENTATION POLITIQUE DES
MATINALES DE RADIO FRANCE

 RAPPORT DU GOUVERNEMENT 2023

FISCALITÉ DE L'HÉRITAGE :
POUR UNE FLAT TAX
À L'ITALIENNE

 VICTOR FOUQUET
RAPPORT DU GOUVERNEMENT 2023

POLITIQUE NUMÉRIQUE
D'EMMANUEL MACRON : LE BILAN

 CYRILLE DALMONT
TOUT À FAIRE, DÉBATS DU 10 FÉVRIER 2023

DERRIÈRE LA RUSSIE, LA CHINE
COMMUNISTE : L'OCCIDENT
FACE AU RENFORCEMENT
D'UN AXE EURASIATIQUE

 JEAN-SYLVESTRE MONDRIEN
TOUT À FAIRE, DÉBATS DU 10 FÉVRIER 2023

LE COLLECTIF POUR L'INCLUSION
ET CONTRE L'ISLAMOPHOBIE
EN BELGIQUE : UNE ASSOCIATION
FRÉRISTE AU CŒUR DE BRUXELLES

 PAUL MATHIAS ET ALAN DE LAUTOUR
DES COLLECTIFS POUR L'INCLUSION EN BELGIQUE (2023)
TOUT À FAIRE, DÉBATS DU 10 FÉVRIER 2023

CRISE POLITIQUE : LA DROITE
FACE À SES RESPONSABILITÉS

 JEAN-THOMAS LESUEUR
TOUT À FAIRE, DÉBATS DU 10 FÉVRIER 2023

INSÉCURITÉ ET IMMIGRATION :
PROPOSITIONS POUR AMÉLIORER
L'EXPULSION DES PERSONNES
SOUS OQTF LES PLUS
DANGEREUSES POUR
LA SÉCURITÉ DES FRANÇAIS

 JEAN-THOMAS LESUEUR
TOUT À FAIRE, DÉBATS DU 10 FÉVRIER 2023

PRÉDATION ÉCONOMIQUE
CHINOISE EN EUROPE :
IL EST TEMPS DE (RÉ)AGIR

 CYRILE BONDE-SPILLIAERT ET ALBAN MAGRO
TOUT À FAIRE, DÉBATS DU 10 FÉVRIER 2023

DE L'UKRAÏNE AU DÉTROIT
DE TAIWAN : CONFLITS
HÉGÉMONIQUES ET
SOLIDARITÉS OCCIDENTALES

 JEAN-SYLVESTRE MONDRIEN
TOUT À FAIRE, DÉBATS DU 10 FÉVRIER 2023

LES ENJEUX MARITIMES DANS
LA GÉOPOLITIQUE COMPLIQUÉE
DE LA PÉNINSULE CORÉENNE

 HUGUES EUDLINE
TOUT À FAIRE, DÉBATS DU 10 FÉVRIER 2023

RÉFLEXIONS SUR LES PÉRILS
DE LA DÉMOCRATIE LIBÉRALE
ET L'ANTIQUÉ THÉORIE DE
L'« ANACYCLOSIS »

 JEAN-SYLVESTRE MONDRIEN
TOUT À FAIRE, DÉBATS DU 10 FÉVRIER 2023

LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE
DE GIORGIA MELONI, ENTRE
LIBÉRALISME ENRACINÉ ET
PROTECTIONNISME STRATÉGIQUE

 TOUSTAN AUDRAS
TOUT À FAIRE, DÉBATS DU 10 FÉVRIER 2023



Programme Institution et vie politique

Le Programme **Institutions et vie politique** est le laboratoire des solutions innovantes visant à répondre à la défiance croissante des peuples vis-à-vis de leurs institutions politiques. Il n'y aura de renouveau démocratique que par une approche authentiquement subsidiaire et un accroissement de la liberté et de l'autonomie des acteurs.

Ce document est la propriété de l'Institut Thomas More asbl. Les propos et opinions exprimés dans ce document n'engagent que la responsabilité de l'auteur. Sa reproduction, partielle ou totale, est autorisée à deux conditions : obtenir l'accord formel de l'Institut Thomas More asbl et en faire apparaître lisiblement la provenance.

